

Point de conjoncture

4 Février 2021



Mesurer pour comprendre

Sommaire

Présentation	3
Activité économique	5
Consommation des ménages	10
● <i>Couvre-feu à 18h plutôt qu'à 20h : quel impact sur la consommation ?</i>	14
● <i>En 2020, l'empreinte carbone de la consommation des ménages a diminué pendant les confinements</i>	16
Développements internationaux	22

Rédacteurs en chef : Julien Pouget et Olivier Simon

Directeur de la publication : Jean-Luc Tavernier

Les Notes et Points de conjoncture sont disponibles dès leur parution sur le site internet de l'Insee (www.insee.fr).

Rédaction achevée le 3 février 2021

Institut national de la statistique et des études économiques

Directeur général : Jean-Luc Tavernier

Direction générale : 88 avenue Verdier - CS 70058 - 92541 Montrouge Cedex

Standard : 01.87.69.50.00

Adresse internet : <http://www.insee.fr>

Présentation

Le deuxième confinement a davantage fait baisser la consommation des ménages que la production

La publication des comptes nationaux du quatrième trimestre 2020 a rappelé, s'il en était besoin, l'incertitude qui s'attache aux prévisions économiques dans le contexte de la crise sanitaire. Les différentes enquêtes mensuelles de conjoncture ainsi que les données à plus haute fréquence issues par exemple des moteurs de recherche fournissent des indications utiles sur les évolutions de l'activité économique, mais ne remplacent pas les données « en dur » (indices de chiffres d'affaires construits à partir des remontées de TVA, etc.) mises en cohérence dans le cadre de la comptabilité nationale.

Depuis le début de la crise, au-delà bien sûr des développements de l'épidémie et des mesures d'endiguement associées, l'activité économique s'est révélée à deux reprises supérieure aux anticipations : tout d'abord en mai-juin, au moment du premier déconfinement, quand le rebond a été plus vif que prévu, puis en novembre-décembre, où le deuxième confinement a finalement moins pénalisé l'activité économique que ce que laissaient présager les estimations en temps quasi réel.

L'écart du PIB à son niveau d'avant-crise aura ainsi été en novembre de l'ordre de -8%, un recul certes marqué mais quatre fois moindre qu'en avril, avant de revenir à -4 % en décembre (► **figure**). La production industrielle n'a quasiment pas été affectée, et les services ont mieux tenu que prévu. Le choc a été en grande partie circonscrit aux secteurs les plus exposés aux mesures de restrictions : commerces, loisirs, hébergement-restauration, transports. L'investissement et le commerce extérieur ont mieux résisté que prévu.

Mais la consommation des ménages a, quant à elle, chuté à peu près autant que ce qui était anticipé (-15% en novembre par rapport au niveau d'avant-crise),

avant de rebondir fortement en décembre (-4% par rapport au niveau d'avant-crise). Les données à haute fréquence mobilisées pour l'estimer (montants agrégés des transactions par carte bancaire, données de caisse d'enseignes de la grande distribution), retraçant au plus près les achats de biens et services qui constituent directement une partie de la consommation des ménages, ont ainsi confirmé leur pertinence.

Un mois de janvier 2021 en demi-teinte, sur le front économique comme sur le front épidémique

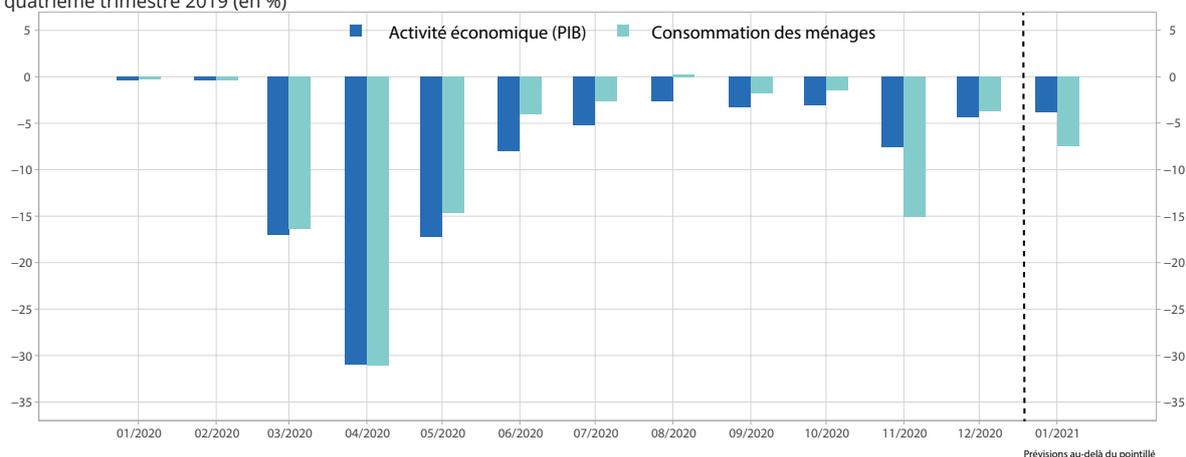
Ces mêmes données suggèrent que la consommation des ménages se serait quelque peu étioilée courant janvier 2021, refluant à 7 % sous son niveau d'avant-crise. Plusieurs facteurs sont susceptibles d'expliquer ce mouvement : le mois de décembre a bénéficié d'achats qui avaient été reportés compte tenu de la fermeture en novembre des commerces « non essentiels » mais ce phénomène de rattrapage ne s'étendrait pas forcément à janvier. En outre, l'horaire du couvre-feu a progressivement été avancé à 18h sur l'ensemble du territoire. Enfin, le décalage des dates des soldes d'hiver a pu reporter certains achats du mois de janvier vers celui de février.

Par ailleurs, l'environnement international paraît un peu moins porteur en ce début d'année, en particulier en Europe : la dégradation de la situation sanitaire dans nombre de pays les a conduits à durcir les mesures de restrictions. Et les éventuels comportements de stockage au Royaume-Uni fin 2020 juste avant le *Brexit* pourraient occasionner un contrecoup en janvier.

Le climat des affaires est quant à lui stable en janvier par rapport à décembre. Les différents indicateurs à haute fréquence suggèrent également une stabilité globale de l'activité économique au sens du PIB, qui serait donc demeurée en janvier à son niveau de décembre (soit 4 % sous son niveau d'avant-crise).

► Estimations et prévisions mensuelles du PIB et de la consommation des ménages

écart au quatrième trimestre 2019 (en %)



Source : calculs et prévisions Insee

4 février 2021

L'activité serait en quelque sorte restée sur un plateau, tout comme l'épidémie : les deux évoluent d'ailleurs en miroir depuis le début de la crise.

Pour les prochains mois, l'incertitude ne diminue pas

Au-delà du mois de janvier, échafauder des prévisions précises relève actuellement un peu de la gageure. Juste après la première vague épidémique, l'Insee avait mobilisé les anticipations exprimées par les entreprises dans les enquêtes, concernant le délai escompté de « retour à la normale ». Ce type d'information est surtout utilisable après un séisme qui ne serait pas susceptible de répliques. Or, la succession des vagues épidémiques conditionne la reprise des secteurs les plus affectés à la normalisation de la situation sanitaire. Et celle-ci semble dépendre en grande partie de la course mondiale lancée entre d'un côté la circulation du virus et de ses variants, et de l'autre les campagnes de vaccination.

À ce stade, seuls des scénarios semblent donc pouvoir être ébauchés, à titre illustratif, pour les prochains mois :

- Dans l'hypothèse où l'activité de janvier se maintiendrait en février puis mars, sans nouveau durcissement des conditions sanitaires, la croissance du premier trimestre 2021 serait de l'ordre de +1 ½ % ;
- Dans l'hypothèse d'un confinement d'un mois dans les prochaines semaines, dont les modalités seraient semblables au confinement de novembre, la croissance serait nulle (0 %) au premier trimestre ;
- Enfin, un confinement du même type que celui de novembre, mais couvrant une large partie du mois de février ainsi que la totalité du mois de mars, pourrait entraîner une nouvelle contraction de l'activité (de l'ordre de -1 %).

En faisant par ailleurs l'hypothèse d'un retour, au deuxième trimestre, au niveau d'activité atteint au troisième trimestre 2020 (soit presque 4 % en deçà du niveau d'avant-crise), l'acquis de croissance annuelle mi-2021 se situerait, selon les trois scénarios listés ci-dessus, entre +4 et +5 %.

À court terme, les effets d'un éventuel troisième confinement restent difficiles à anticiper a priori : son

impact dépendrait étroitement de ses modalités, de sa durée, mais aussi de la faculté de l'économie à s'y adapter (télétravail, développement des technologies numériques, etc.). À un peu plus long terme, prévoir la situation des différents secteurs d'activité ne va pas de soi : les deux premiers confinements ont certes montré les capacités de rebond de beaucoup de secteurs, aidés par des soutiens budgétaires massifs. Concernant les secteurs les plus affectés, dont l'activité reste en grande partie bridée, les incertitudes peuvent être plus importantes : un ressort comprimé trop longtemps peut ne pas forcément retrouver sa forme initiale.

À côté des estimations de PIB et de consommation des ménages, ce Point de conjoncture comprend deux éclairages thématiques :

- L'année 2020 a été marquée par un recul sans précédent de l'activité économique (-8,3 %), longuement commenté depuis la fin mars dans les *Points de conjoncture* successifs. Ce choc va probablement avoir des conséquences durables sur l'emploi, le chômage et les revenus. Vu sous un angle tout différent, ce choc aura permis un recul temporaire des émissions de gaz à effet de serre engendrés par cette activité économique. Un éclairage propose une quantification de la diminution ponctuelle de l'empreinte carbone de la consommation des ménages pendant les confinements (-36 % en avril, par rapport au niveau d'avant-crise), sous l'effet tout à la fois de la baisse de la consommation et, dans une moindre mesure, de la modification de sa structure.
- L'extension du couvre-feu à 18h au lieu de 20h a été progressive durant le mois de janvier, concernant un nombre croissant de départements. Un éclairage mobilise des données à haute fréquence, en particulier les montants agrégés de transactions par carte bancaire, pour estimer l'impact de ce changement d'horaire. Au moment où elle a été mise en place, l'avancée de 2 heures du couvre-feu a ainsi diminué les montants de transactions par carte bancaire (hors ventes en ligne) de l'ordre de 6 à 7 %, sans que l'on puisse inférer ce que deviendrait cet impact si cette mesure devait durer : il est probable qu'une partie de cet effet ne soit que transitoire, le temps que les comportements des ménages s'adaptent à ces restrictions horaires. ●

Activité économique

Au cours d'une année ayant connu des fluctuations économiques d'une ampleur inédite, le PIB a diminué de 8,3 % en moyenne annuelle en 2020, selon la première estimation des comptes trimestriels. Cette contraction, la plus forte enregistrée depuis le début de la série des comptes nationaux en 1949, se situe un peu en deçà de la baisse de 9 % prévue dans la dernière Note de conjoncture. Le confinement de fin d'année, moins strict qu'au printemps, a occasionné par rapport au niveau d'avant-crise (quatrième trimestre 2019) une perte d'activité moindre que prévu (de -8 % en novembre puis de -4 % en décembre). Les services, plus exposés aux mesures de restriction, ont davantage été affectés que l'industrie, même si cette dernière a pu pâtir en décembre d'un environnement international dégradé. Le début d'année 2021 reste marqué par l'incertitude qui entoure la situation sanitaire. Les mesures de lutte contre l'épidémie ont été progressivement renforcées (couvre-feu avancé à 18h dans quelques départements puis sur l'ensemble du territoire, limitation des déplacements hors UE, fermeture des magasins non alimentaires dans les grands centres commerciaux, encouragement au télétravail). Dans ce contexte, l'activité aurait été globalement stable en janvier, restant comme en décembre à 4 % en deçà de son niveau d'avant-crise. Sur l'ensemble du premier trimestre 2021, l'évolution de l'activité sera conditionnée à celle de la situation sanitaire et au renforcement éventuel des mesures de restrictions. Un maintien des restrictions à leur niveau

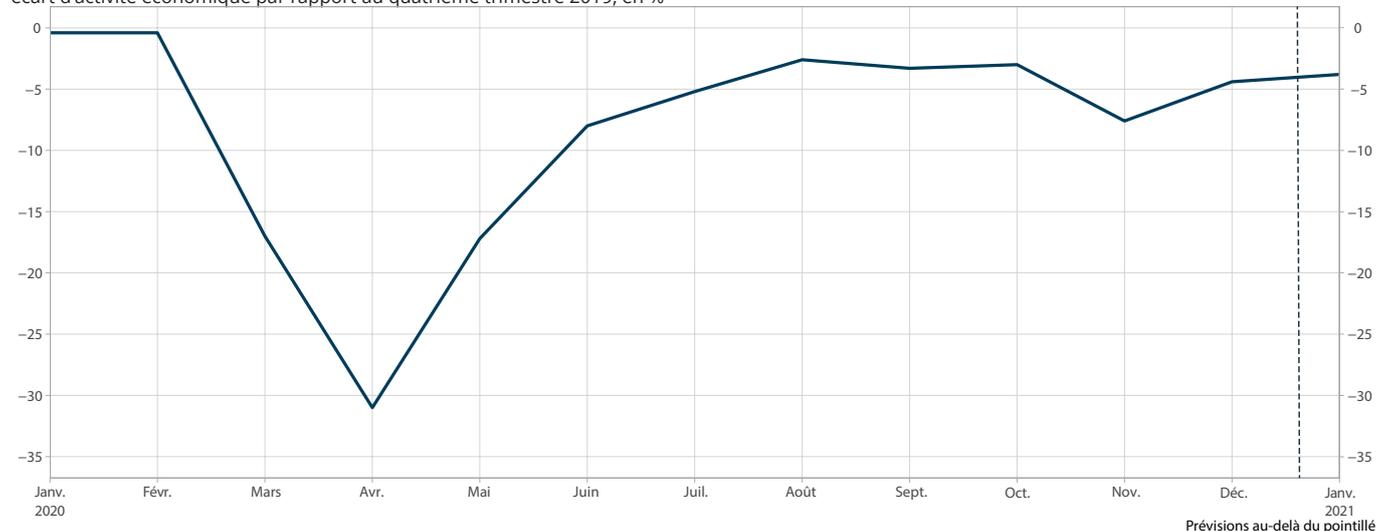
actuel conduirait l'activité à progresser légèrement par rapport quatrième trimestre 2020, l'industrie poursuivant peu à peu sa reprise, tandis qu'une partie des services resterait pénalisée. Un renforcement des restrictions, au contraire, conduirait à une activité au mieux stable, voire de nouveau en baisse au premier trimestre.

Au quatrième trimestre 2020, l'activité économique française a été affectée par le deuxième confinement mais dans des proportions moindres qu'au printemps

Après un mois d'octobre stable à -3 % de perte d'activité par rapport au niveau d'avant-crise (quatrième trimestre 2019), le confinement mis en place entre le 30 octobre et le 14 décembre, avec notamment la fermeture des commerces « non essentiels » jusqu'au 27 novembre et la restriction des déplacements, a entraîné une nouvelle chute de l'activité économique. En novembre, celle-ci s'est située 8 % sous son niveau d'avant-crise ; la perte a ensuite été réduite à 4 % en décembre (► **figure 1**). Cette révision par rapport aux prévisions de la *Note de conjoncture* du 15 décembre (respectivement -12 % et -8 % de pertes d'activité alors prévues pour novembre et décembre) s'explique entre autres par une chute de moins grande ampleur qu'anticipé de l'activité dans les services, aussi bien en novembre qu'en décembre.

► 1. Pertes d'activité mensuelles estimées puis prévues

écart d'activité économique par rapport au quatrième trimestre 2019, en %



Lecture : en novembre, l'activité économique a été en retrait d'environ 8 % par rapport au niveau du quatrième trimestre 2019. Elle se serait établie en janvier à -4 %.

Source : calculs Insee à partir de sources diverses

Parmi les branches les plus affectées depuis le début de la crise sanitaire, les transports et entreposage et l'hébergement-restauration ont vu leur activité chuter, mais dans une moindre mesure que prévu (respectivement -15 % et -37 % de pertes d'activité par rapport au niveau d'avant-crise pour ces deux secteurs sur l'ensemble du trimestre, contre -23 % et -49 % prévus). La période des fêtes, malgré les jauges de réunion restreintes, a tout de même occasionné des déplacements, tandis que l'adaptation des restaurants à leur fermeture prolongée s'est sans doute poursuivie (avec notamment les livraisons). En revanche, les autres activités de services (loisirs, culture, sport...) ont subi en novembre un choc en ligne avec la prévision : comme le rebond en décembre a été un peu supérieur à celui prévu, la perte d'activité s'est établie au quatrième trimestre à -29 % (contre -32 % prévu). Les services aux entreprises (activités scientifiques et techniques et services administratifs et de soutien) ont connu quant à eux une perte d'activité deux fois moins importante que prévu en novembre, soit une perte sur l'ensemble du trimestre de -6 % (contre -9 % attendu). Le commerce, en revanche, a été plus affecté que prévu en novembre (en particulier le commerce et la réparation d'automobiles et de motos, et le commerce de gros), mais bien moins que prévu en décembre.

L'activité des services principalement non marchands a quant à elle rejoint son niveau d'avant-crise au quatrième trimestre 2020 (contre une perte d'activité prévue de -3%), portée notamment par le dynamisme des services de santé, sans nouveaux reports des soins.

L'activité industrielle, de son côté, a mieux résisté que prévu en novembre, en particulier dans la fabrication d'équipements (notamment électriques) et de machines et dans le textile-habillement-chaussure, la chimie ou encore la métallurgie. Elle a cependant reculé en décembre, peut-être en lien avec une situation sanitaire qui s'est alors dégradée chez nombre de nos partenaires. Sur l'ensemble du trimestre, la perte d'activité industrielle par rapport au quatrième trimestre 2019 s'est établie à -5 % (contre -7 % prévu). Enfin, la construction a été plus affectée en novembre qu'en décembre et sa perte d'activité sur l'ensemble du trimestre est de -6 % (contre -9 % prévu).

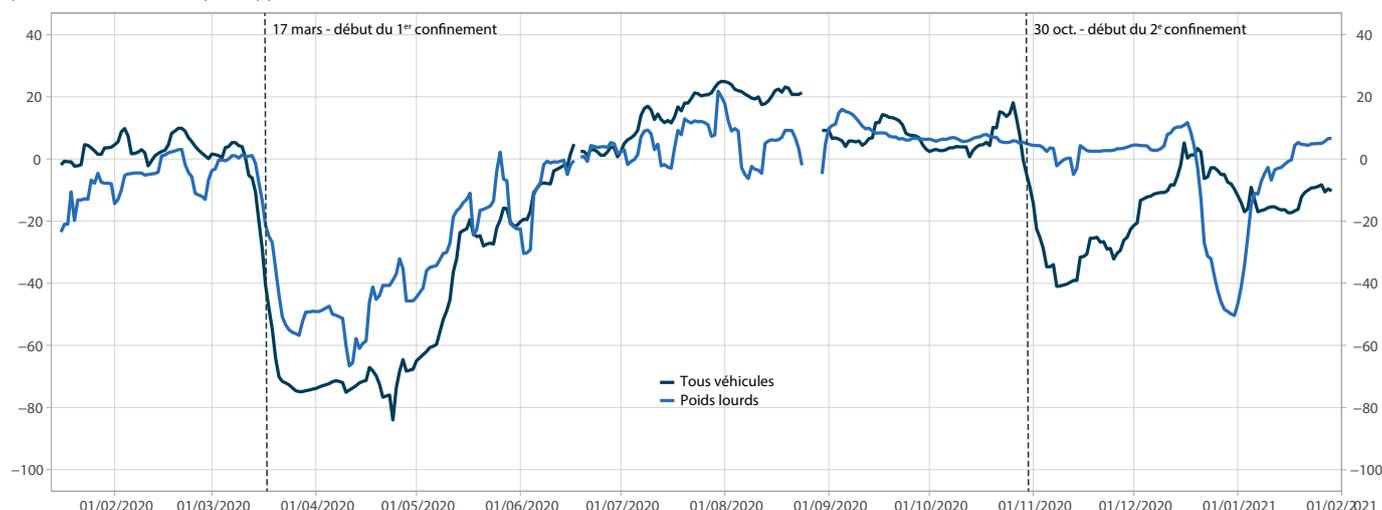
La décomposition des différents postes de la demande montre par ailleurs que, par rapport à la prévision de la Note de conjoncture du 15 décembre, la consommation des ménages a légèrement moins diminué au quatrième trimestre 2020 que prévu, et surtout que l'investissement (en particulier celui des ménages) et les échanges extérieurs ont poursuivi leur rebond, alors qu'un nouveau recul était attendu. La contribution des échanges extérieurs a ainsi été positive au quatrième trimestre, de l'ordre de 1 point. En fin d'année, le PIB a donc diminué de -1,3 % en variation trimestrielle, et de -5,0 % en glissement annuel (► [tableau 2](#)).

Dans un contexte qui reste très incertain, l'activité économique serait stable en janvier 2021

En janvier 2021, les anticipations des entreprises, telles qu'exprimées début janvier dans les enquêtes de conjoncture de l'Insee et dans l'enquête flash

► 2. Trafic routier en France

perte de trafic routier par rapport à une situation d'avant-crise, en %



Lecture : le 8 novembre 2020, le trafic routier en France était de -2% inférieur pour les poids lourds et de -41% inférieur pour tous les véhicules, par rapport à un jour comparable d'avant crise.

Note : l'indice est construit en comparant le trafic actuel à un trafic « avant-crise ». Afin que cette référence soit la plus « juste possible », celle-ci est calculée sur le débit moyen journalier du 13 janvier au 2 février 2020 pour éviter les effets liés aux vacances scolaires de février et au début du confinement. Pour plus de lisibilité, on a lissé la série avec une moyenne mobile sur 7 jours. Le dernier point est celui du 29 janvier.

Source : Cerema, calculs Insee

Acemo-Covid¹, réalisée par la Dares avec l'appui de l'Insee, suggèrent une stabilisation globale de l'activité économique par rapport au mois de décembre 2020. Le couvre-feu en application depuis le 15 décembre a réduit les déplacements, le travail sur site et les opportunités de consommer le soir, d'abord après 20h, puis après 18h : cette avancée horaire qui ne concernait début janvier que quelques départements a été étendue progressivement à tout le territoire.

Les indicateurs à haute fréquence disponibles sur les premières semaines de janvier suggèrent également une quasi-stabilité de l'activité. Le trafic de poids lourds, peu affecté pendant le deuxième confinement du fait d'un moindre impact des mesures de restrictions sur les déplacements directement liés à l'activité industrielle, semble revenir vers une stabilité après le creux saisonnier lié aux vacances de Noël (► [figure 2](#)). Par ailleurs, la corrélation étroite observée jusqu'au troisième trimestre entre l'indicateur de temps hebdomadaire passé chez soi et la perte d'activité économique semble s'atténuer, peut-être en lien avec le développement du télétravail (► [figure 3](#)).

S'agissant en revanche des secteurs toujours soumis à des restrictions d'activité, le nombre de requêtes des mots-clés les concernant dans le moteur de recherche *Google*, sont un peu plus nombreuses qu'en novembre. Toutefois, excepté pour le mot « train » dont les requêtes ont été dynamiques pendant les fêtes de fin d'année,

elles restent pour les autres en net repli par rapport à octobre (« restaurant », « hôtel », « théâtre » et surtout « cinéma ») ou bien similaires (« vol »), reflet de la perte d'activité importante de ces secteurs (► [figure 4](#)). Ces requêtes sont globalement plutôt en diminution depuis le début du mois de janvier.

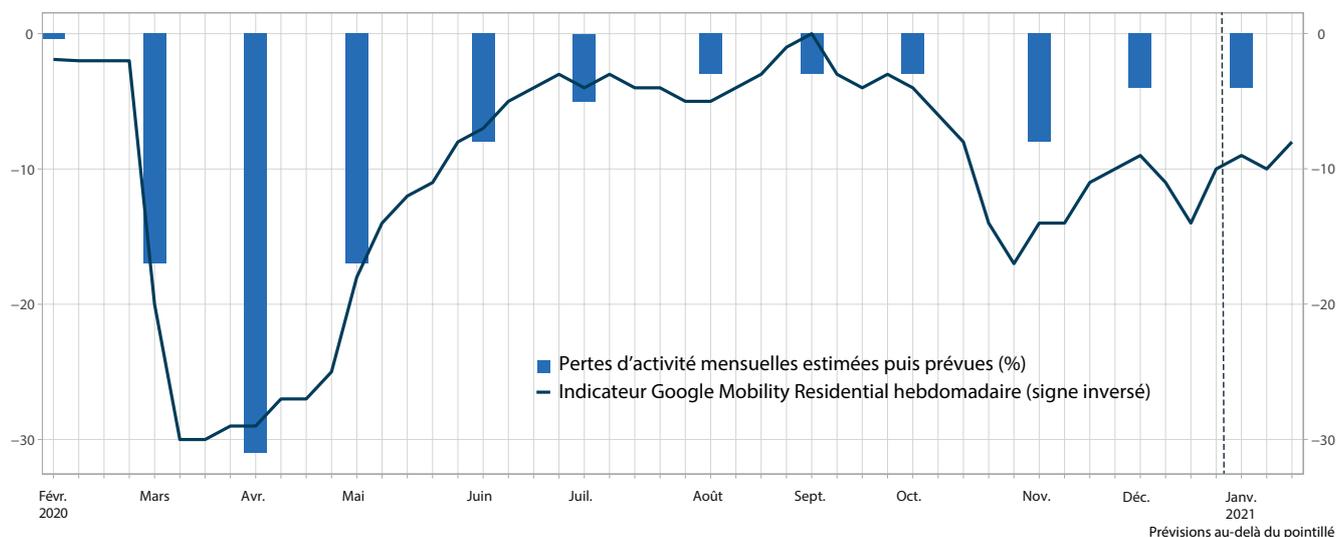
Au total, en janvier, l'activité se serait située à environ -4 % par rapport à son niveau d'avant-crise (quatrième trimestre 2019), soit un niveau similaire à celui du mois de décembre. Dans l'industrie, elle aurait légèrement progressé par rapport à décembre (► [tableau 1](#)). Dans les services principalement marchands, l'activité serait stable : elle resterait nettement déprimée dans les secteurs directement affectés par les restrictions (hébergement restauration, transport et entreposage, activités de loisir). Dans les services non marchands, elle serait faiblement dynamique, portée comme au quatrième trimestre par les services de santé.

Quels scénarios pour les prochains mois ?

Le contexte sanitaire de ce début d'année reste très incertain. Les mesures de restrictions ont été renforcées depuis le 31 janvier (fermeture des magasins non-alimentaires dans les centres commerciaux de plus de 20 000 m², contrôle des déplacements hors du territoire métropolitain, etc.). L'incertitude persiste sur la durée de ces mesures et sur leur éventuel durcissement sous forme de confinement, si la situation sanitaire se dégradait à nouveau.

¹ Cette enquête interroge les entreprises sur leurs anticipations quant à leur rythme de reprise. Agrégées à un niveau sectoriel, leurs réponses permettent de construire une trajectoire d'évolution de l'activité pour les mois à venir, en l'absence de nouveau choc sur l'activité lié à un resserrement des mesures de restrictions sanitaires en cas de reprise de l'épidémie.

► 3. Indicateur de temps total mensuel passé chez soi (en écart par rapport à une situation normale) et pertes d'activité mensuelle estimées et prévues



Lecture : durant la première semaine de décembre, le temps passé chez soi a été supérieur de 10 % par rapport à une situation normale. Note : les données de l'indicateur sont actuellement disponibles jusqu'au 26 janvier. Les valeurs hebdomadaires sont la moyenne des valeurs quotidiennes de l'indicateur.

Source : Google Mobility Reports, calculs Insee

À ce stade, seuls des scénarios semblent pouvoir être échafaudés, à titre illustratif, pour fournir des ordres de grandeur selon les différentes hypothèses que l'on peut considérer.

Dans le cas par exemple d'un maintien jusqu'à la fin du trimestre des mesures de restrictions sanitaires actuelles, l'activité pourrait poursuivre sa lente progression, principalement du fait des branches industrielles. L'activité dans les services, en revanche, resterait pénalisée par celle des secteurs toujours affectés par les mesures (hébergement-restauration, activités de loisirs, services de transport dans une moindre mesure). Le PIB progresserait ainsi de l'ordre de +1 ½ % au premier trimestre 2021 (cf. scénario 1 dans le ► **tableau 2**), soit une perte d'activité sur l'ensemble du trimestre de -4 % par rapport au niveau d'avant-crise (après -5 % au quatrième trimestre 2020).

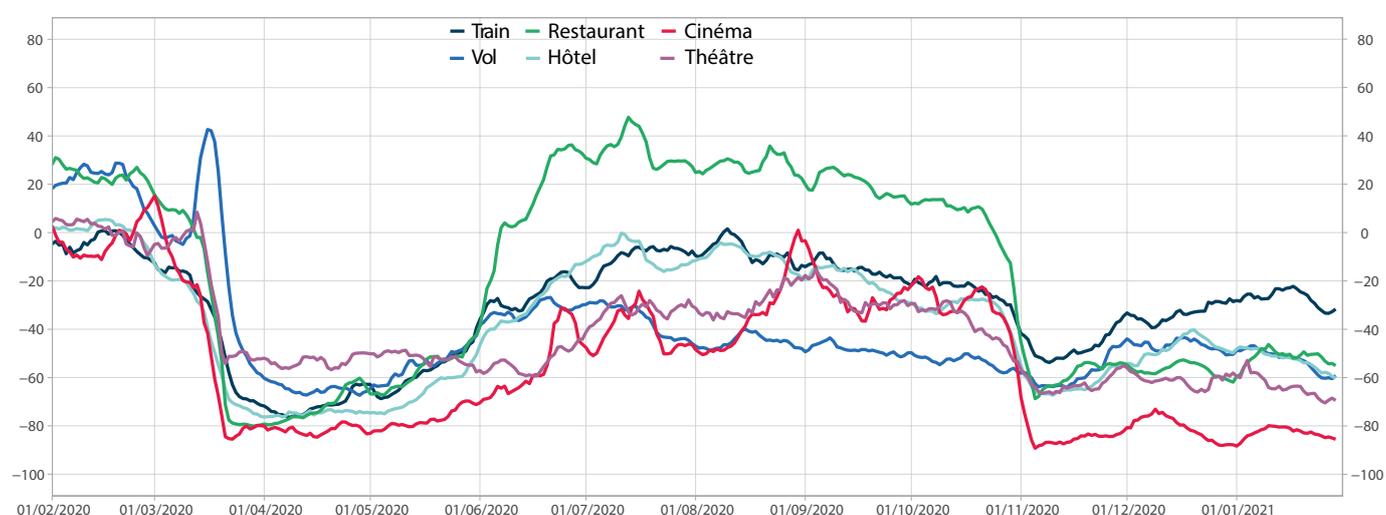
Un renforcement des mesures de restrictions sanitaires, en revanche, pourrait stopper à nouveau la reprise, voire, selon le degré de sévérité des mesures prises, provoquer une nouvelle baisse de l'activité. Au-delà de la nature

même des mesures, l'incertitude touche aussi leur durée de mise en œuvre :

- dans le cas d'un mois de confinement selon les mêmes modalités qu'en novembre (scénario 2 dans le ► **tableau 2**), et en faisant l'hypothèse que le reste du trimestre connaisse le même niveau d'activité qu'en janvier, la croissance du PIB serait globalement nulle au premier trimestre 2021, la perte d'activité s'établissant à -5 % par rapport au niveau d'avant-crise ;
- dans le cas de 7 semaines de confinement (scénario 3) dont les modalités seraient les mêmes qu'en novembre, le PIB diminuerait d'environ 1 % sur le trimestre, et la perte d'activité se situerait à 6 % en moyenne par rapport au quatrième trimestre 2019.

Pour le deuxième trimestre 2021, la prévision est à ce stade tout aussi incertaine que le premier. À titre illustratif, nous considérons une hypothèse où le niveau d'activité globale de ce trimestre serait similaire à celui du troisième trimestre 2020 (soit presque 4 % sous le niveau d'avant-crise). L'acquis de croissance annuelle pour 2021 se situerait alors à mi-année, selon les scénarios, entre +4 % et +5 %.

► 4. Fréquence de recherche de mots-clés sur internet



Lecture : la moyenne mobile sur 7 jours du nombre de recherches du mot « restaurant » sur Google en France était inférieure le 29 janvier de 55 % par rapport à la moyenne des moyennes mobiles sur 7 jours des 29 janvier entre 2016 et 2019.

Note : la date du dernier point est le 29 janvier.

Source : Google Trends, calculs Insee

► 1. Estimation puis prévision des pertes d'activité économique en 2020 et en janvier 2021 par branche

écart au quatrième trimestre 2019, en %

Branche	Poids	T4 2020	Oct. 2020	Nov. 2020	Déc. 2020	Janv. 2021	Contrib. janv. 2021
Agriculture, sylviculture et pêche	2 %	-0,8	-1	-1	-1	0	0
Industrie	14 %	-4,6	-4	-4	-7	-4	-1
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	2 %	-3,8	-4	-2	-5	-3	0
Cokéfaction et raffinage	0 %	-20,0	-1	-3	-56	-32	0
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	1 %	-4,0	-3	0	-9	-6	0
Fabrication de matériels de transport	2 %	-16,7	-18	-17	-16	-12	0
Fabrication d'autres produits industriels	6 %	-3,2	-3	-2	-5	-3	0
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	2 %	-1,1	3	-4	-3	-2	0
Construction	6 %	-5,9	-8	-7	-3	-2	0
Services principalement marchands	57 %	-7,2	-5	-11	-6	-6	-3
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	10 %	-4,9	-2	-12	-1	-2	0
Transports et entreposage	5 %	-15,5	-12	-18	-16	-14	-1
Hébergement et restauration	3 %	-36,5	-22	-48	-41	-41	-1
Information et communication	5 %	-2,1	-2	-1	-3	-3	0
Activités financières et d'assurance	4 %	-2,3	-1	-4	-2	-2	0
Activités immobilières	13 %	0,4	1	0	1	1	0
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	14 %	-6,1	-5	-8	-5	-4	0
Autres activités de services	3 %	-29,2	-18	-44	-26	-25	-1
Services principalement non marchands	22 %	0,3	1	-1	0	1	0
VA totale	100 %	-5,0	-3	-7	-5	-4	-4
Taxes et subventions		-4,9	-1	-11	-2	-4	
PIB		-5,0	-3	-8	-4	-4	

■ Prévisions

Source : Calculs Insee à partir de sources diverses

► 2. Scénarios pour le premier trimestre 2021

	T1 2020	T2 2020	T3 2020	T4 2020	T1 2021		
					Scénario 1 (statu quo comme janvier)	Scénario 2 (confinement type nov. 2020, durée 1 mois)	Scénario 3 (confinement type nov. 2020, durée 7 semaines)
Variation trimestrielle (en %)	-5,9	-13,7	18,5	-1,3	1 ½	0	-1
Ecart par rapport au niveau d'avant-crise (T4 2019)	-5,9	-18,8	-3,7	-5,0	-4	-5	-6

■ Prévisions

Source : Calculs Insee à partir de sources diverses

Consommation des ménages

Avec la mise en place du deuxième confinement, la consommation des ménages avait nettement reculé en novembre 2020 (-15 % par rapport au niveau d'avant-crise du quatrième trimestre 2019) avant de se redresser assez rapidement en décembre (-4 % par rapport au niveau d'avant-crise) notamment du fait du fort rebond de la consommation en biens manufacturés. En janvier, en partie par contrecoup et dans un contexte de nouveau renforcement des mesures sanitaires (couvre-feu progressivement avancé à 18h au lieu de 20h), de décalage des dates des soldes d'hiver et d'incertitude sur l'évolution de la situation sanitaire, la consommation se serait dégradée une nouvelle fois (-7 % par rapport à son niveau d'avant-crise). La consommation en biens manufacturés, en particulier, se serait située en retrait après le fort rebond de décembre. La consommation de services serait restée globalement stable, et toujours déprimée dans les secteurs directement affectés par les mesures de restrictions sanitaires.

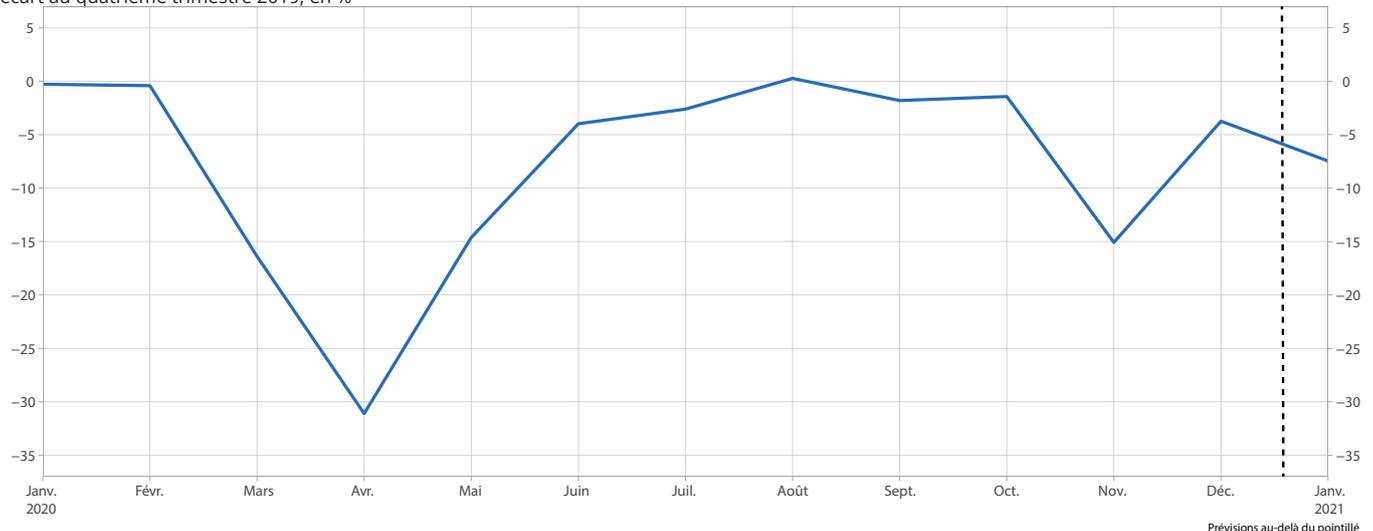
Depuis la *Note de conjoncture* du 15 décembre 2020, la première estimation des comptes du quatrième trimestre 2020 a confirmé la baisse de la consommation des ménages pour ce trimestre (-5,4 % par rapport au trimestre précédent, soit une baisse un peu plus modérée que celle de -6 % prévue dans la dernière *Note*). La consommation des ménages s'est établie au

quatrième trimestre 2020 à -7 % de son niveau d'avant-crise, après -1 % au troisième trimestre, reflétant le recul de la consommation pendant le deuxième confinement (► **figure 1**). La perte de consommation au quatrième trimestre est ainsi proche, mais légèrement plus faible que celle prévue dans la dernière *Note de conjoncture* (-8 % par rapport au niveau d'avant-crise). En particulier, le surcroît de consommation d'équipements électriques et électroniques a été plus fort encore que prévu au quatrième trimestre (+13 % au-dessus de son niveau d'avant-crise contre une prévision de +6 %). Les dépenses dans les travaux de construction se sont situées également au-dessus de leur niveau d'avant-crise (+1 % contre une prévision de -10 %). Dans les services aux ménages, même si la consommation est restée fortement déprimée au quatrième trimestre, la perte de consommation s'est révélée moins forte que prévu (-27 % par rapport au niveau d'avant-crise contre une prévision de -36 %).

Les montants de transactions par carte bancaire CB et les données de ventes d'enseignes de la grande distribution, disponibles jusqu'au 24 janvier, permettent d'établir une estimation de la consommation des ménages pour le mois de janvier. Celle-ci se situerait en retrait par rapport à décembre, la perte de consommation atteignant 7 % en

► 1. Consommation mensuelle estimée et prévue

écart au quatrième trimestre 2019, en %



Lecture : en janvier 2021, la consommation des ménages se serait située 7 % en deçà de son niveau du quatrième trimestre 2019.

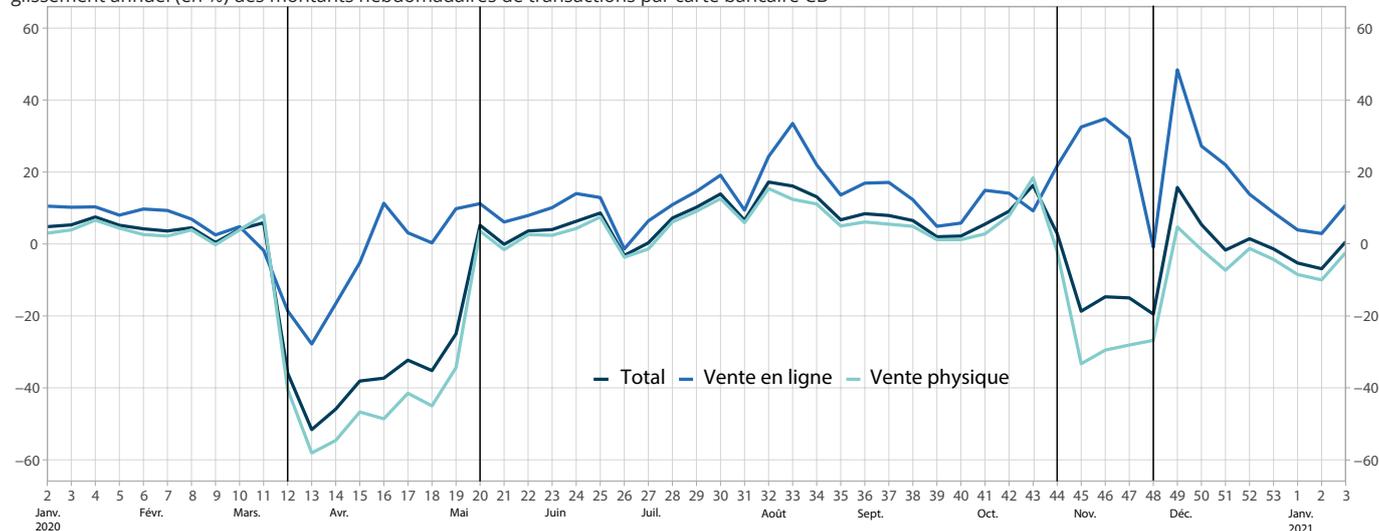
Source : calculs Insee à partir de sources diverses

janvier après -4 % en décembre (en écart au quatrième trimestre 2019). Le profil des montants de transactions par carte bancaire CB illustre ce recul puisqu'après le fort rebond constaté en décembre, les transactions (en glissement annuel) apparaissent nettement moins dynamiques sur les trois premières semaines de janvier (► **figure 2**). Ce faible dynamisme vaut aussi pour les ventes en ligne et contraste à ce titre avec les mois précédents, marqués par l'essor de ce mode d'achat. Outre le décalage des soldes d'hiver, ayant débuté cette année le 20 janvier au lieu du 8 janvier l'an dernier, le recul de la consommation peut aussi s'expliquer par l'avancée du couvre-feu de 18h au lieu de 20h, d'abord limitée à

quinze départements puis progressivement étendue à l'ensemble du territoire national depuis le 16 janvier : cette mesure, en réduisant notamment la fréquentation des commerces, semble avoir pesé globalement sur les dépenses des ménages (► **Éclairage**). Par ailleurs, le contexte d'incertitude quant à l'évolution de la situation sanitaire pourrait aussi avoir contribué à modérer les dépenses des ménages. À ce titre, les derniers résultats de l'enquête de conjoncture auprès des ménages, publiés le 27 janvier, montrent une hausse sensible du solde d'opinion sur l'opportunité d'épargner, jointe à une baisse nette du solde d'opinion relatif à l'opportunité d'effectuer des achats importants (► **figure 3**).

► 2. Montants hebdomadaires de transactions par carte bancaire CB

glissement annuel (en %) des montants hebdomadaires de transactions par carte bancaire CB



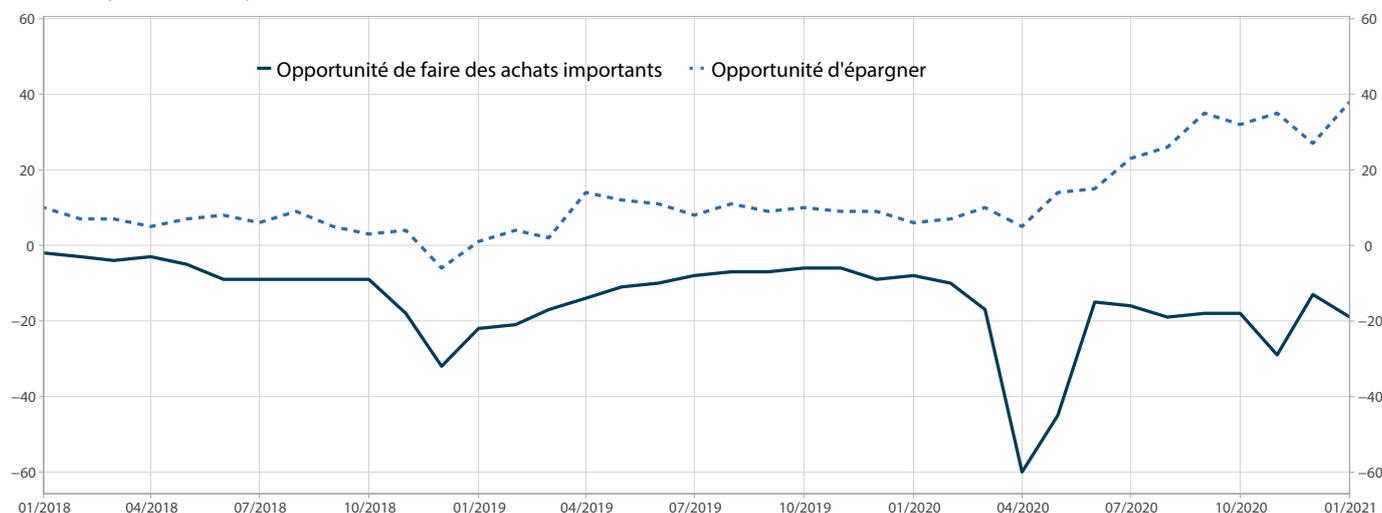
Lecture : lors de la semaine 3 de 2021 (18 janvier – 24 janvier), le total des montants de transactions par carte bancaire CB était supérieur de 1 % au montant de la semaine 3 de 2020. Les traits verticaux indiquent les dates de fermeture et de réouverture des commerces « non essentiels » lors des deux confinements de 2020.

Note : la dynamique de ces montants de transaction peut traduire, à partir du mois de mars, un plus fort recours aux paiements par carte bancaire, cette tendance étant corrigée dans l'estimation des pertes ou surcroît de consommation par rapport au niveau d'avant-crise.

Source : Cartes Bancaires CB, calculs Insee

► 3. Solde d'opinion sur l'opportunité de faire des achats importants et sur l'opportunité d'épargner

solde de réponses CVS, en points



Source : enquête de conjoncture auprès des ménages, Insee

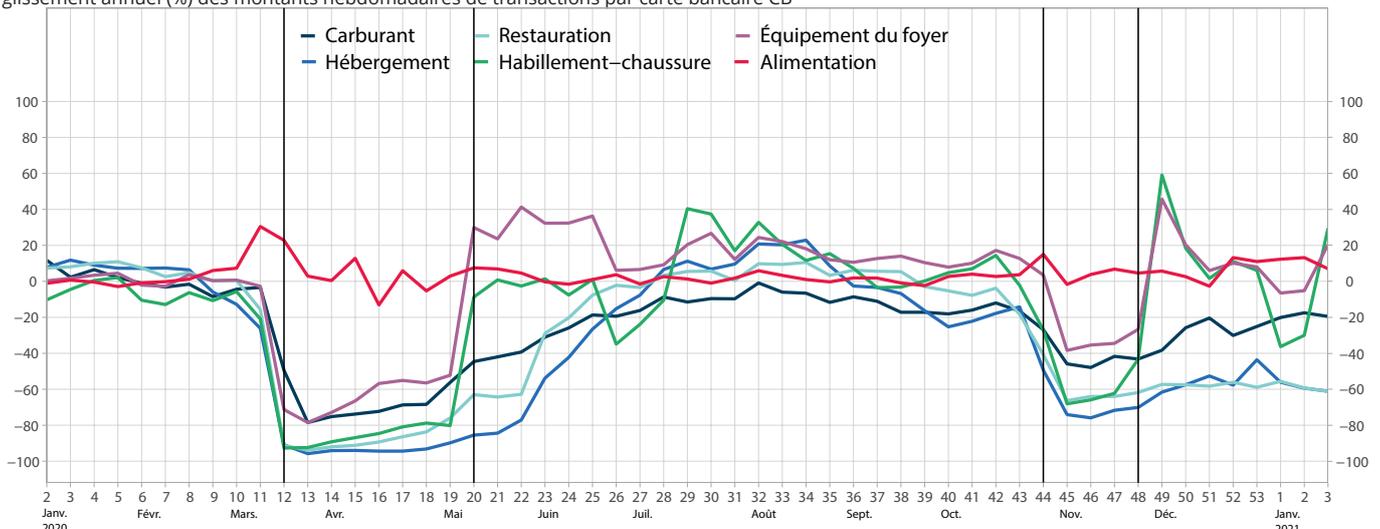
La baisse de la consommation en janvier aurait notamment résulté de celle des biens industriels. Les dépenses des ménages en ces biens se seraient situées légèrement en deçà de leur niveau d'avant-crise (-1 %, soit une contribution de -1 point à la perte totale de consommation, ► **tableau**). Les achats d'équipements électriques et électroniques, et plus généralement d'équipements du foyer, conserveraient un niveau de consommation supérieur à celui d'avant-crise, quoique dans une ampleur moindre qu'au quatrième trimestre (► **figure 4**, où le glissement annuel négatif des deux premières semaines de janvier est marqué par le décalage des soldes d'hiver). Pour d'autres produits, le fort rebond de décembre aurait fait place en janvier à un niveau de consommation en deçà de celui d'avant-crise, comme dans l'habillement-chaussure, sans doute là aussi en lien avec le décalage au 20 janvier du début des soldes d'hiver (► **figure 4**). Enfin, certaines dépenses auraient néanmoins progressé, bien que toujours situées

sous leur niveau d'avant-crise : cela aurait été le cas, en particulier, des dépenses de carburant (► **figure 4**).

La consommation de services marchands, en revanche, se serait située en janvier à 14 % en deçà de son niveau d'avant-crise (contribution de 7 points à la perte totale). Cette perte de consommation, similaire à celle de décembre, traduirait les niveaux de consommation toujours déprimés dans les secteurs directement affectés par les mesures de restrictions sanitaires : restauration entraînant l'hébergement dans son sillage (► **figure 4**) ou encore activités de loisirs. Par ailleurs, elle refléterait également des mouvements contraires, la consommation de services de transport progressant en janvier (davantage de déplacements qu'en décembre) et à l'inverse, la consommation se dégradant dans les services personnels. Dans la construction, les dépenses des ménages auraient rejoint leur niveau d'avant-crise, tout comme dans les services principalement non marchands. ●

► 4. Montants hebdomadaires de transactions par carte bancaire CB et de ventes par la grande distribution, pour divers types de biens et services

glissement annuel (%) des montants hebdomadaires de transactions par carte bancaire CB



Lecture : lors de la semaine 3 de 2021 (18 janvier – 24 janvier), les montants de transactions par carte bancaire CB relatifs aux achats de carburant inférieurs de 20 % aux montants de la semaine 3 de 2020. Les traits verticaux indiquent les dates de fermeture et de réouverture des commerces « non essentiels » lors des deux confinements de 2020.

Note : la dynamique de ces montants de transaction peut traduire, à partir du mois de mars, un plus fort recours aux paiements par carte bancaire, cette tendance étant corrigée dans l'estimation des pertes ou surcroît de consommation par rapport au niveau d'avant-crise.

Source : Cartes Bancaires CB, calculs Insee

► Tableau. Niveau de consommation des ménages estimé et prévu

écart au quatrième trimestre 2019, en %

Produits	Part dans la consommation*	T4 2020				Janv. 2021	Contrib. pour janvier 2021 (point de pourcentage)
			Oct. 2020	Nov. 2020	Déc. 2020		
Agriculture, sylviculture et pêche	3 %	-5,6	-3	-9	-5	-5	0
Industrie	44 %	-2,9	3	-16	4	-1	-1
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	15 %	1,3	4	-2	1	1	0
Cokéfaction et raffinage	4 %	-14,4	-4	-27	-12	-4	0
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	3 %	13,2	13	-9	36	19	0
Fabrication de matériels de transport	6 %	-9,8	-2	-19	-8	-8	0
Fabrication d'autres produits industriels	12 %	-5,9	2	-33	14	-6	-1
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	4 %	2,5	12	-5	1	1	0
Construction	2 %	0,7	2	0	0	0	0
Services principalement marchands	46 %	-13,4	-8	-18	-14	-14	-7
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	1 %	-4,7	0	-11	-4	-5	0
Transports et entreposage	3 %	-48,2	-33	-58	-54	-46	-2
Hébergement et restauration	7 %	-47,1	-27	-61	-53	-55	-4
Information et communication	3 %	-2,8	-2	-7	0	-3	0
Activités financières et d'assurance	6 %	0,9	1	1	1	1	0
Activités immobilières	19 %	1,8	2	2	2	2	0
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	2 %	-8,8	-8	-9	-10	-11	0
Autres activités de services	4 %	-27,1	-16	-43	-23	-30	-1
Services principalement non marchands	5 %	-0,8	2	-4	0	0	0
Total	100 %	-6,8	-1	-15	-4	-7	-7

* Poids dans la dépense de consommation finale des ménages hors correction territoriale (2018)

■ Préviation

Lecture : en janvier 2021, le niveau de consommation des ménages en services d'hébergement et de restauration aurait été inférieur de 55 % à celui du quatrième trimestre de 2019.

Source : calculs Insee à partir de sources diverses

Couvre-feu à 18h plutôt qu'à 20h : quel impact sur la consommation des ménages ?

L'extension du couvre-feu à 18h au lieu de 20h a été progressive durant le mois de janvier, concernant un nombre croissant de départements. Les données à haute fréquence telles que les dépenses par carte bancaire CB ou les indicateurs Google Mobility, quotidiennes et départementales, permettent d'estimer les effets induits par cette avancée de l'horaire du couvre-feu. Ces données confirment que les habitants des départements dont le couvre-feu débute à 18h passent moins de temps dans les commerces et lieux récréatifs, et réduisent leurs dépenses de consommation, par rapport à une situation où le couvre-feu ne commencerait qu'à 20h. En particulier, l'avancée de 2 heures du couvre-feu diminue les montants de transactions de proximité par carte bancaire de l'ordre de 6 à 7 %. Cette estimation porte sur les deux semaines après que le couvre-feu a été avancé, mais ne permet pas d'inférer ce que serait l'impact à plus long terme d'un couvre-feu avancé à 18h si cette mesure devait durer. Elle ne tient également pas compte d'un éventuel report vers les achats en ligne.

Le 15 décembre 2020, l'ensemble du territoire français a été placé sous couvre-feu, effectif à partir de 20h. Durant le mois de janvier, ce couvre-feu a progressivement été avancé à 18h, d'abord pour 15 départements dès le 2 janvier, puis pour 10 autres entre le 10 et le 12 janvier, le reste du pays n'ayant connu ce changement que le 16 janvier. Ainsi, entre le 2 et le 15 janvier, les commerces ont pu connaître des plages d'ouverture différentes selon qu'ils étaient situés dans des départements passés ou non en couvre-feu à 18h. Cette hétérogénéité des situations se prête à des analyses comparatives permettant *in fine* d'évaluer l'effet, sur la fréquentation des commerces et sur la consommation des ménages, d'une mise en couvre-feu à 18h plutôt qu'à 20h.

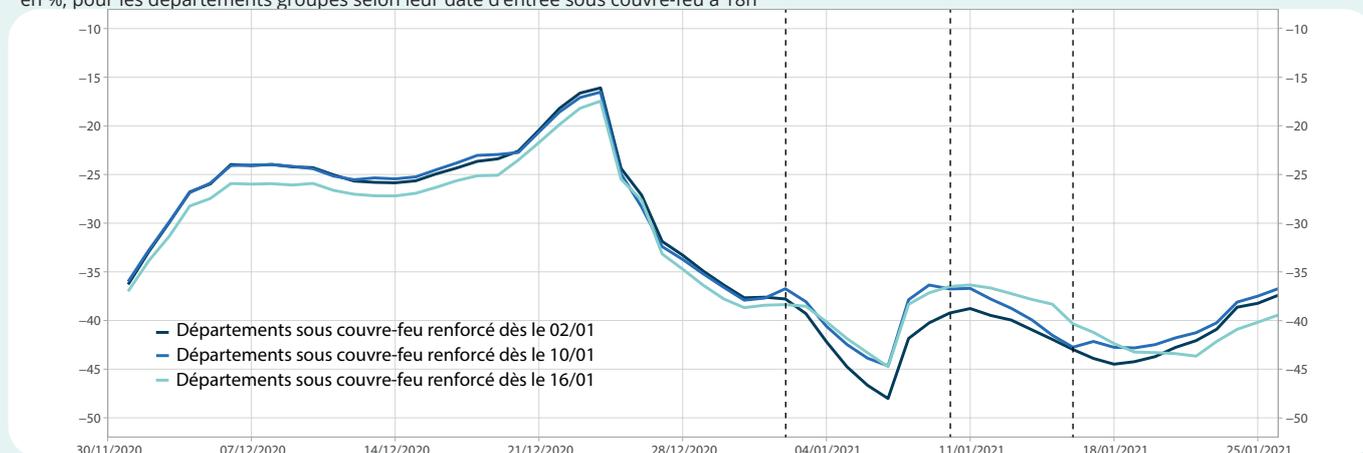
L'indicateur de fréquentation des commerces non alimentaires et des lieux récréatifs, issu des Google Mobility Reports, illustre la baisse de fréquentation des commerces liée à l'extension du couvre-feu à 18h

Une fermeture des commerces à 18h peut entraîner tout à la fois une baisse globale de la consommation et le déplacement d'une partie de la consommation

plus tôt dans la journée. L'indicateur de temps passé dans les commerces non alimentaires et lieux récréatifs, issu des *Google Mobility Reports* et disponible à l'échelle départementale, permet par exemple de mettre en évidence la baisse de fréquentation dans les départements où le couvre-feu a été avancé à 18h : dans les départements passés en couvre-feu à 18h au 2 janvier, la fréquentation diminue par rapport aux autres départements, et c'est également le cas ensuite pour les départements passés en couvre-feu à 18h à partir du 10 ou 12 janvier (► **figure 1**). Cette baisse de fréquentation apparaît croissante durant les premiers jours de couvre-feu étendu par l'effet mécanique du lissage par moyenne mobile.

Selon cet indicateur, étendre le couvre-feu de 20h à 18h entraînerait une baisse de 3,9 points de l'indicateur de fréquentation des commerces et lieux récréatifs par rapport à une situation où le couvre-feu aurait été maintenu à 20h (► **figure 2**). Cet effet est obtenu par « double différence », méthode qui compare l'évolution de l'indicateur entre départements concernés par l'avancée du couvre-feu à 18h et les autres, avant et après l'entrée effective de la mesure. De façon

► 1. Indicateur de temps passé dans les commerces non alimentaires et lieux récréatifs en %, pour les départements groupés selon leur date d'entrée sous couvre-feu à 18h



Note : les indicateurs par département sont lissés par moyenne mobile hebdomadaire et agrégés selon leur population. Les données vont jusqu'au 26 janvier
Source : données Google Mobility, calculs Insee

prévisible, le passage à un couvre-feu à 18h entraîne également une légère hausse du temps passé chez soi, tel que mesuré par l'indicateur *Google Mobility Residential* (► **figure 2**).

Une estimation de l'effet de l'avancée à 18h du couvre-feu sur les dépenses locales de consommation des ménages grâce aux transactions par carte bancaire CB

Cette baisse de fréquentation s'accompagne en outre d'une baisse locale des dépenses de consommation, telles que mesurées par les transactions par carte bancaire CB : dans les départements passés en couvre-feu à 18h dès le 2 janvier, le montant des

transactions de proximité par carte bancaire CB (en glissement annuel) apparaît en retrait par rapport à celui des autres départements (► **figure 3**). À nouveau, une double différence permet d'estimer l'effet à court terme de l'extension du couvre-feu : en moyenne pour les départements concernés, les dépenses de consommation seraient 6,5 % plus faibles que si le couvre-feu était resté à 20h. Les transactions par carte bancaire CB utilisées ici sont désagrégées au niveau départemental mais pas selon les produits. L'effet mesuré ici n'est donc pas spécifique aux commerces impactés par le couvre-feu et ne tient pas compte d'un éventuel report vers les achats en ligne. ●

Jérémy Marquis

► 2. Effet du passage du couvre-feu de 20h à 18h, estimé par double différence

Sur l'indicateur *Google «Retail and Recreation»* (fréquentation des commerces non alimentaires et lieux récréatifs) en moyenne mobile sur 7 jours

-3,9 points ***

Sur l'indicateur *Google «Residential»* (temps passé chez soi) en moyenne mobile sur 7 jours

+1,1 point **

Sur les dépenses locales de consommation telles que mesurées par les transactions par carte bancaire CB, en euros

-6,5 % ***

Note : * (respectivement **, ***) l'effet est significativement différent de 0 au seuil de 1 % (respectivement 0,5 %, 0,1 %). La double différence estime l'écart, en valeur de l'indicateur, induit par l'extension du couvre-feu, grâce à la comparaison entre départements concernés en premier et en dernier par le passage du couvre-feu à 18h.

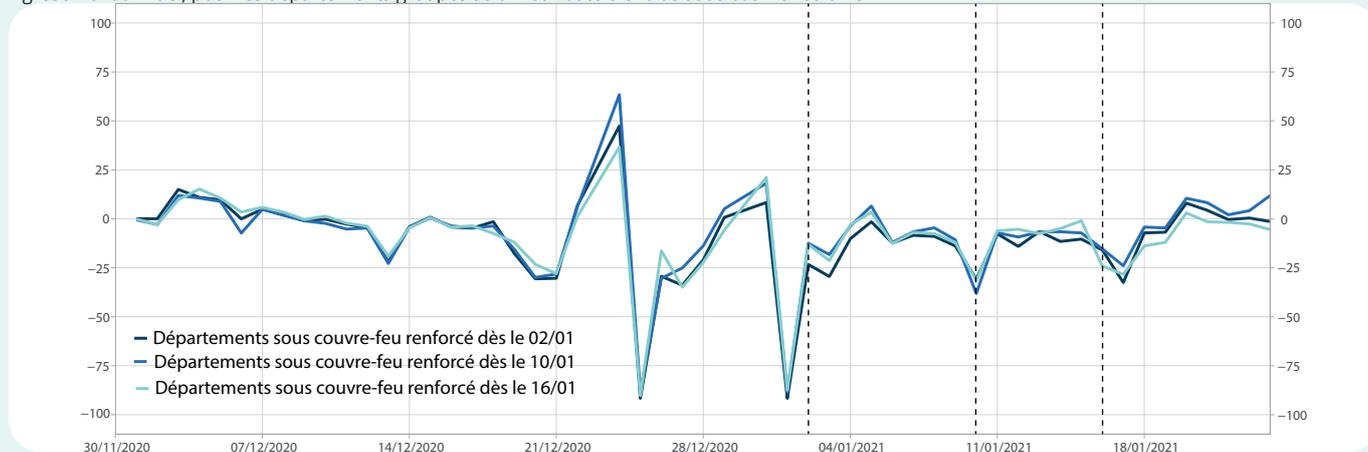
Période d'estimation : du 15 décembre 2020 au 15 janvier 2021 (données quotidiennes départementales).

Lecture : dans le cadre d'un couvre-feu dès 18h, l'indicateur *Google Mobility* de fréquentation des commerces non alimentaires et lieux récréatifs serait 3,9 points plus bas que si le couvre-feu avait été à 20h. Cet effet est significatif avec un seuil de confiance de 0,1 %. De même, les dépenses de consommation enregistrées par les transactions de proximité par carte bancaire CB seraient 6,5 % plus faibles dans le cadre d'un couvre-feu dès 18h, par rapport à une situation où il serait resté à 20h.

Source : données Google et Cartes Bancaires CB. Calculs Insee

► 3. Transactions par carte bancaire CB

glissement annuel, pour les départements groupés selon leur date d'entrée sous couvre-feu à 18h



Note : les points correspondants au 23 et au 30 décembre ont été retirés. Comme 2020 est bissextile, ces jours de forte consommation étaient comparés au 25 décembre et au 1^{er} janvier. Les glissements annuels sont donc très élevés sans véritable signification économique.

Le dernier point correspond au 24 janvier. Cependant, à compter du 20 janvier, l'entrée en vigueur des soldes rend l'analyse des courbes plus complexe.

Source : Cartes Bancaires CB, calculs Insee

En 2020, l'empreinte carbone de la consommation des ménages a diminué pendant les confinements

Au cours du premier confinement, les émissions de gaz à effet de serre (GES) ont fortement diminué, à la fois les émissions directement émises par les ménages et celles indirectement contenues dans les biens et services qu'ils consomment. Cette baisse proviendrait principalement de la chute de la consommation des ménages, et dans une moindre mesure d'une modification de la structure de consommation. Le deuxième confinement aurait entraîné des mouvements similaires, quoique d'une moindre ampleur. Enfin, le rebond de la consommation à l'été 2020 se serait accompagné d'un retour des émissions de GES des ménages à un niveau proche de celui d'avant-crise, traduisant le caractère non durable des modifications survenues lors des confinements.

La diminution des déplacements dans le contexte de l'épidémie de Covid-19 a eu pour effet la diminution de la pollution de l'air, en France et en Europe¹ mais également des émissions de gaz à effet de serre (GES) liées au transport. Cet effet a été particulièrement observé pendant les périodes de confinement mises en place au printemps dans les différents pays, comme cela a été le cas de mars à début mai en France. En outre, la diminution de la consommation des ménages a aussi entraîné une baisse de leurs émissions indirectes de GES, c'est-à-dire associées à l'ensemble des biens et services consommés par les ménages. *In fine*, la période de confinement s'est traduite par une diminution de l'empreinte carbone.

L'empreinte carbone correspond à la quantité de gaz à effet de serre² émise, tant sur le territoire national qu'à l'étranger, pour satisfaire la demande finale d'un pays

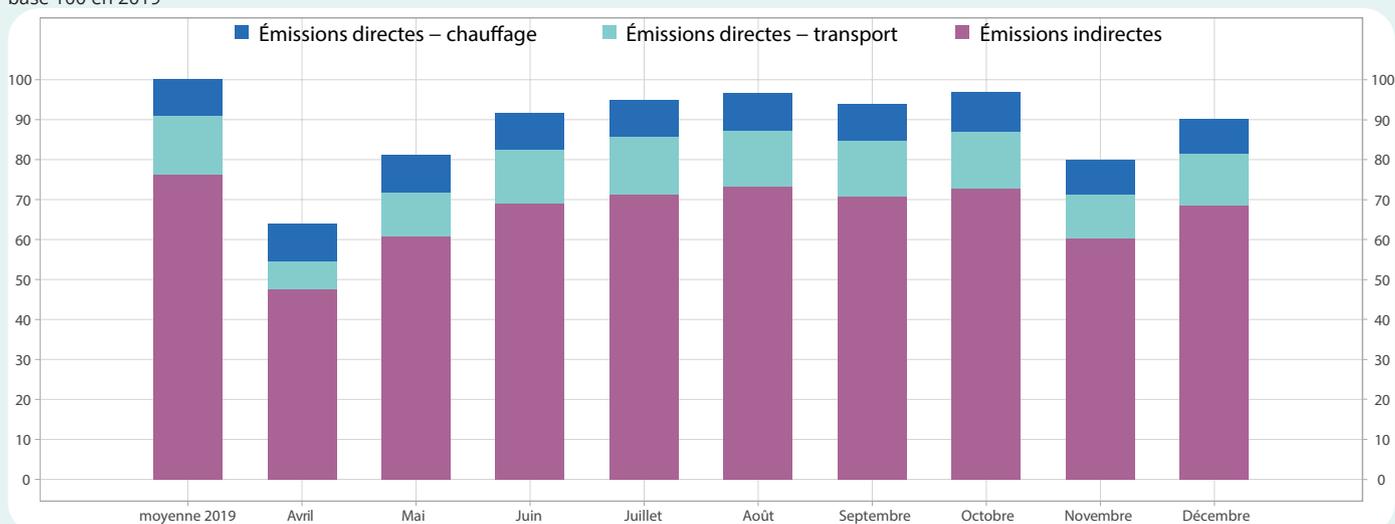
(consommation des ménages et des administrations publiques, investissement...). Elle inclut les émissions directes des ménages (émissions principalement liées à la combustion de carburant pour se déplacer et de gaz ou fioul pour se chauffer) et les émissions indirectes, induites par la production des biens consommés (émissions liées aux consommations intermédiaires et à leur production elle-même). Ces émissions indirectes dépendent ainsi du volume de biens et services consommé mais également de leur contenu en carbone. Par exemple, la consommation de diesel émet directement des GES dans l'atmosphère (*via* la combustion de carburant), mais le diesel distribué en station-service a par ailleurs un contenu en carbone, prenant en compte les émissions induites par l'extraction du pétrole et le raffinage, ainsi que les émissions dues aux consommations intermédiaires utilisées, comme le transport de carburant jusqu'à la station-service. La consommation de services

¹ Le Centre de recherche sur l'énergie et la qualité de l'air (CREA) a calculé qu'au mois d'avril 2020 la pollution de l'air au dioxyde d'azote (NO₂), polluant émis par les centrales thermiques et les moteurs diesel, était inférieure de 37 % en Europe et de 44 % en France par rapport à avril 2019. Source : « 11000 air pollution-related deaths avoided in Europe as coal, oil consumption plummet », CREA, avril 2020

² Il s'agit en particulier du dioxyde de carbone (CO₂), du méthane (CH₄) et du protoxyde d'azote (N₂O), dont les quantités émises sont exprimées en équivalent dioxyde de carbone.

► 1. Empreinte carbone de la consommation des ménages

base 100 en 2019



Note : les émissions de GES pour les mois de 2020 sont représentées par rapport aux émissions moyennes mensuelles de 2019.

Lecture : en avril 2020, les émissions directes et indirectes de la consommation des ménages représentaient 64 % de leur niveau mensuel moyen de 2019, dont 48 pts pour les émissions indirectes, 9 pts pour les émissions directes liées au chauffage et 7 pts pour les émissions directes liées au transport.

Source : SDES, comptes nationaux, calculs Insee

de restauration, de son côté, n'émet pas directement de GES en tant que telle mais en émet indirectement *via* le contenu en carbone de ces services (émissions liées à la cuisson des aliments, contenu en carbone des aliments eux-mêmes...). Les émissions indirectes peuvent aussi bien être émises en France qu'à l'étranger, si le bien consommé est importé ou si sa production fait appel à des consommations intermédiaires importées.

Les mesures de restrictions sanitaires mises en place en France depuis mars ont contraint les activités et les choix de consommation des ménages, entraînant des modifications du volume du panier de biens et services ainsi que de sa composition, ce qui a également modifié l'empreinte carbone des ménages français. Cet éclairage vise à estimer l'évolution, entre avril et décembre 2020³, des émissions directes des ménages et des émissions indirectes liées à leur consommation : il ne s'agit donc pas de l'intégralité de l'empreinte carbone (l'investissement des ménages, la consommation et l'investissement des administrations publiques, notamment, sont exclus de l'analyse) mais le périmètre considéré ici en représente la majeure composante (73 % en 2019).

L'empreinte carbone de la consommation des ménages a diminué de près de 36 % en avril 2020

En 2019, l'empreinte carbone de la consommation des ménages était constituée à 76 % par les émissions indirectes des ménages, tandis que les émissions directes liées au transport et au logement pesaient pour

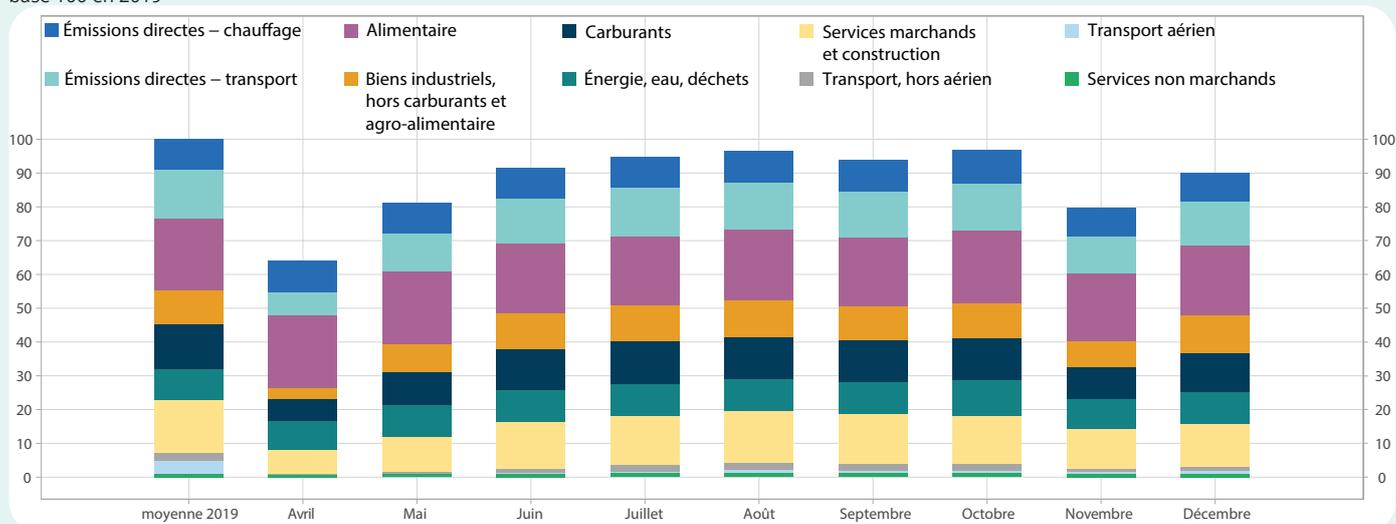
respectivement 15 % et 9 % (► **figure 1**). Concernant les émissions indirectes, celles-ci sont principalement liées à l'alimentation (21 % des émissions totales en 2019), aux achats de carburant (13 %), aux biens manufacturés consommés (10 %), à la consommation d'électricité et de chaleur (9 %) et à celle de services, qu'ils soient marchands ou non marchands (► **figure 2**). L'importance relative de ces différentes contributions vient à la fois de l'ampleur des volumes consommés et du contenu en carbone des différents produits : ainsi, si les dépenses de carburants en 2019 représentaient 4 % de la consommation des ménages, le contenu en carbone élevé du carburant conduit à un poids nettement plus important des émissions induites par sa fabrication et son transport (émissions indirectes) ; à l'opposé, bien que les services marchands et non marchands constituent une part importante de la consommation des ménages (près de la moitié en 2019), leur faible contenu en carbone explique leur poids beaucoup plus faible dans les émissions indirectes.

Par rapport au niveau d'avant-crise (2019), l'empreinte carbone de la consommation des ménages aurait reculé de 36 % en avril 2020 et de 19 % en mai (► **figure 3**). De juin à août, la consommation des ménages étant revenue vers un niveau proche de celui d'avant-crise et les restrictions de transport ayant été diminuées, les émissions de GES se seraient rapprochées de leur niveau moyen de 2019, avant de diminuer légèrement en septembre et en octobre, puis plus sensiblement en novembre avec le deuxième confinement.

³ Cet éclairage se limite à la période d'avril à décembre 2020, la plus concernée par la crise sanitaire et ayant fait l'objet d'estimation de consommation des ménages dans les différents *Points et Notes de conjoncture* publiés depuis le début de la crise.

► 2. Empreinte carbone de la consommation des ménages avec détail par produit des émissions indirectes

base 100 en 2019



Note : les émissions de GES pour les mois de 2020 sont représentées par rapport aux émissions moyennes mensuelles de 2019. Lecture : en moyenne sur un mois de 2019, l'alimentation et la cokéfaction-raffinage représentaient respectivement 21 % et 13 % de l'empreinte carbone de la consommation des ménages.

Source : SDES, *comptes nationaux*, calculs Insee

Plus précisément, les émissions directes liées au logement seraient restées globalement stables en 2020, du fait d'une consommation d'énergie du logement peu affectée par la crise sanitaire, en lien probable avec des conditions climatiques favorables en 2020. En revanche, avec la chute des déplacements pendant le confinement, les émissions directes liées au transport auraient connu une diminution de 52 % en avril puis 25 % en mai, avant de revenir à l'été à un niveau comparable à celui de 2019, puis de diminuer à nouveau en novembre avec le deuxième confinement. La baisse des déplacements aurait aussi entraîné de moindres émissions indirectes liées à la production des carburants, formant ainsi la principale contribution à la baisse totale des émissions indirectes. Les autres postes de consommation contribuant à la baisse des émissions indirectes sont les produits manufacturés et les services de transport, notamment aérien.

Le contenu carbone des biens et services consommés explique leur contribution respective à l'empreinte carbone de la consommation des ménages

Les disparités entre les contributions des produits consommés à l'évolution de l'empreinte carbone de la consommation des ménages s'explique par leur poids dans la consommation des ménages et par les émissions de GES associées à leur production (contenu en carbone) : plus le poids d'un produit dans la consommation est élevé ou plus son contenu carbone est élevé, plus une baisse de la consommation de ce produit entraînera une baisse

de l'empreinte carbone de la consommation des ménages importante. La ► **figure 4** représente, pour le mois d'avril 2020, la chute de consommation par produit en fonction de son contenu en carbone, afin de mieux illustrer le poids de ces deux composantes. La taille des points est proportionnelle aux émissions de gaz à effet de serre liées à la production des biens et services en 2019.

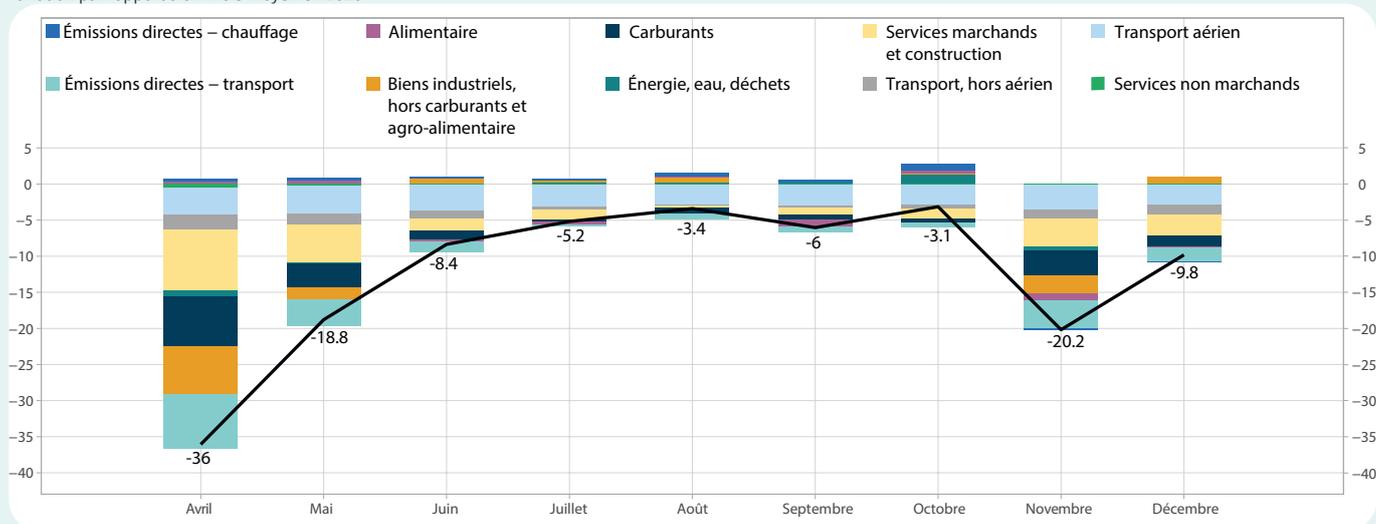
Les secteurs de la cokéfaction-raffinage et du transport aérien sont situés dans la partie droite du graphique, caractérisée par un contenu en carbone élevé, et la consommation dans ces branches a connu une chute importante pendant le premier confinement (de respectivement 52 % et 100 % par rapport au niveau d'avant-crise) : ces secteurs contribuent donc très fortement à la baisse de l'empreinte carbone de la consommation des ménages. À l'inverse, la consommation de denrées alimentaires des ménages n'a que légèrement augmenté pendant le confinement, mais comme ce secteur a aussi un contenu en carbone élevé, les émissions liées à la production de ces denrées ont donc atténué la baisse globale des émissions (► **figure 4**).

L'évolution de l'empreinte carbone de la consommation des ménages entre juin et octobre témoigne du rebond de la consommation, avant une nouvelle chute en novembre sous l'effet du deuxième confinement

À partir de juin et jusqu'en octobre, les émissions indirectes liées à la consommation des ménages reviendraient progressivement à un niveau plus proche de celui de la moyenne de l'année 2019. L'écart restant est

► 3. Contributions par branche à la baisse de l'empreinte carbone de la consommation des ménages

variation par rapport à un mois moyen en 2020



Lecture : en avril 2020, les émissions directes liées au transport contribuaient pour 8 points à la baisse totale de 36 % de l'empreinte carbone de la consommation des ménages, tandis que la branche cokéfaction-raffinage et le reste de l'industrie manufacturière y contribuaient respectivement pour 7 et 6 points.
Source : SDES, comptes nationaux, calculs Insee

porté principalement par les émissions indirectes liées au transport aérien, qui seraient restées très en deçà de leur niveau d'avant-crise. De plus, les émissions liées à la consommation de carburant seraient restées en retrait, la reprise des déplacements n'ayant été que progressive. En revanche, les émissions liées aux biens manufacturés auraient légèrement augmenté, du fait du rebond de la consommation entamé dès la sortie du premier confinement (► **figure 3**).

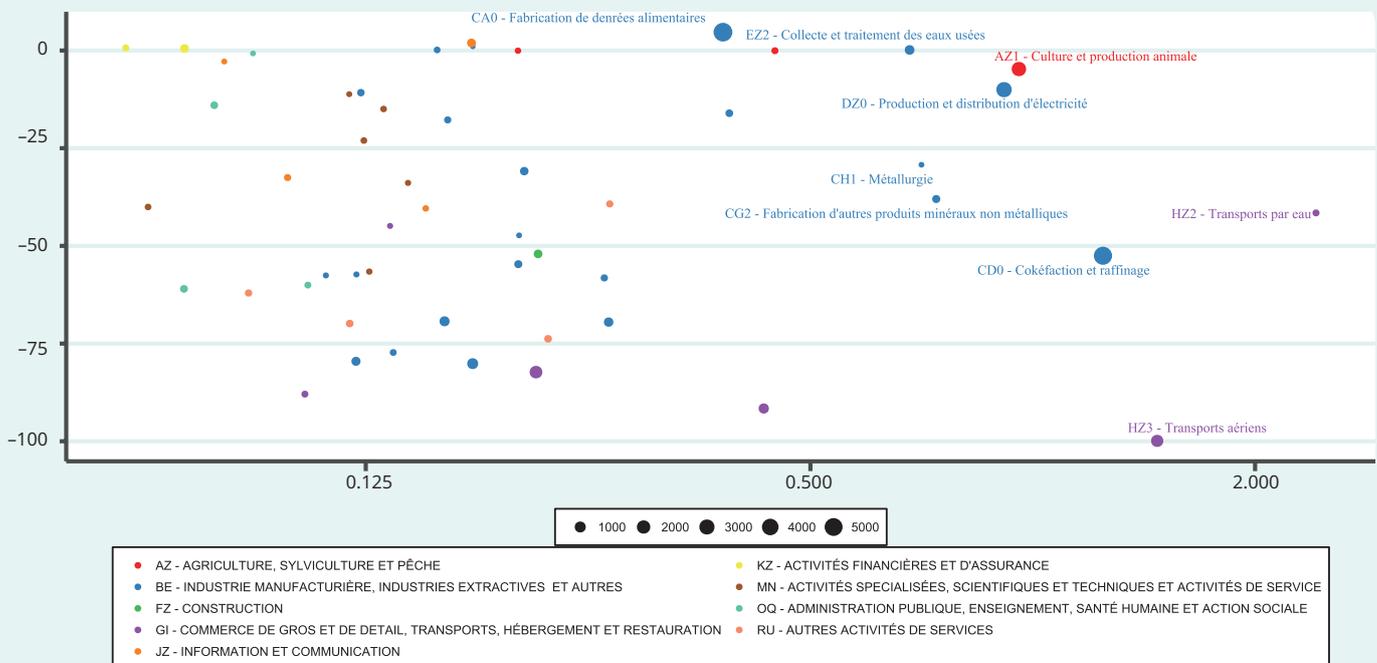
En novembre, le deuxième confinement aurait engendré une baisse de 20 % des émissions indirectes liées à la consommation des ménages par rapport au niveau de 2019, soit près de deux fois moins qu'en avril. Cette différence s'explique en grande partie par un confinement moins strict à l'automne qu'au printemps, se traduisant par une moindre baisse de la

consommation. Dans le détail, les émissions indirectes liées au transport aérien auraient moins diminué qu'en avril, mais c'est surtout la consommation de biens manufacturés dont la baisse aurait engendré un moindre repli des émissions indirectes qu'au printemps (contribution de -2 % en novembre par rapport à la moyenne de l'année 2019). Les émissions directes liées au transport et indirectes liées à la production de carburant auraient moins diminué qu'en avril, avec une consommation de carburant en retrait de 27 % en novembre, contre 52 % en avril.

En décembre, et de la même façon qu'en mai et juin, la reprise de la consommation aurait entraîné une hausse de l'empreinte carbone de la consommation des ménages par rapport à novembre, qui se serait alors située à 10 % en deçà de leur niveau moyen de 2019. ●

Lorraine Koehl, Hadrien Leclerc

► **4. Contenu en carbone des différents produits (en grammes de CO₂ par euro consommé, échelle logarithmique, en abscisse) et perte de consommation estimée en avril par rapport au niveau d'avant-crise (en ordonnée)**



Note : la taille des cercles est proportionnelle aux émissions totales par produit d'un mois moyen en 2019. Les secteurs des activités liées à l'emploi (NZ₂, contenu en carbone de 0,028 g CO₂/€) et des activités immobilières (LZ₀, contenu en carbone de 0,01 g CO₂/€) ont été retirés du graphique pour améliorer sa lisibilité ; leur contenu en carbone étant faible ceci ne modifie pas l'analyse.

Source : SDES, comptes nationaux, calculs Insee

Encadré méthodologique

L’empreinte carbone de la consommation des ménages est estimée en sommant les émissions directes des ménages et les émissions indirectes liées à leur consommation. Les émissions directes liées au transport sont estimées en 2020 en supposant que l’évolution de la quantité de GES émis lors de la combustion (émissions directes des ménages) est similaire à celle des dépenses de carburants (produits de la branche cokéfaction-raffinage). Les émissions directes liées au logement, regroupant principalement les consommations de gaz naturel et de fioul pour le chauffage, sont estimées en 2020 en leur supposant une évolution similaire à celle de la consommation d’électricité des clients Enedis dans le « résidentiel » (*Note de conjoncture* du 15 décembre 2020).

Le calcul des émissions indirectes liées à la consommation des ménages pendant les mois d’avril à décembre se fait en multipliant la consommation des ménages en chaque produit, estimée pour ces mois, par le contenu en carbone de ce produit. Les estimations de la consommation des ménages étant corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrés, les émissions indirectes le sont également.

Le contenu en carbone par produit est calculé à partir des données de 2019 d’émissions indirectes par produit du Service des données et études statistiques (SDES)¹ du ministère de la Transition écologique et des données de demande finale par produit (comptes nationaux de l’Insee)². À technologie fixée en France comme à l’étranger, la production d’un même bien ou service induit la même quantité d’émissions de gaz à effet de serre pendant le processus de production. Pour chaque produit, les émissions indirectes en 2019 intègrent les émissions liées à la production de ce produit, en France ou à l’étranger, notamment celles de toutes les consommations intermédiaires utilisées³. Les émissions indirectes liées à la consommation des ménages sont ensuite divisées par la consommation finale des ménages en valeur, pour obtenir le contenu en carbone du produit, quantité d’émissions de gaz à effet de serre par euro consommé.

Les contenus en carbone des différents produits sont ensuite utilisés pour estimer la baisse d’émissions indirectes provenant de la baisse de la consommation, mois par mois, du confinement d’avril à celui de novembre et décembre, telle qu’estimée par l’Insee dans ses *Points de conjoncture*. Ce calcul est réalisé au niveau A64 de la nomenclature agrégée (NA).

L’évolution des émissions indirectes en 2020 est également décomposée selon deux effets : l’effet provenant de la baisse de la consommation à structure inchangée et celui provenant de l’effet de structure. Ce dernier correspond à la variation des émissions indirectes due à la modification de la structure de la consommation. Ainsi, à niveau de consommation globale inchangé, les émissions indirectes peuvent être moindres si la consommation s’est reportée vers des produits au contenu carbone plus faible. Le mois d’août 2020 illustre ce phénomène, puisque l’effet de structure explique la quasi-totalité de la baisse des émissions indirectes pour ce mois. Dans le détail, l’effet de structure d’août est principalement expliqué par une moindre consommation des produits de cokéfaction-raffinage et surtout de transport aérien.

Le calcul des émissions indirectes utilise les variables suivantes : la consommation totale C_t , la consommation par produit pct_{it} (en pourcentage du total) et le contenu en carbone par produit, $carb_i$. Il est détaillé ci-dessous :

$$Emp_t = \sum_i C_t * pct_{it} * carb_i$$

.../...

¹ « Estimation de l’empreinte carbone de 1995 à 2019 », décembre 2020.

² Dans le prolongement du rapport du Haut Conseil sur le Climat d’octobre 2020 sur l’empreinte carbone, une expertise de la méthodologie de calcul du SDES de l’empreinte est en cours. Cette expertise pourrait conduire à une révision de la série de l’empreinte à l’automne 2021. Cette révision pourrait notamment porter sur l’estimation des émissions importées de la branche cokéfaction, dont l’importance est sensible dans la baisse de l’empreinte carbone liée au contexte sanitaire 2020 présentée ici. Les résultats présentés pourraient ainsi être modifiés par ces révisions.

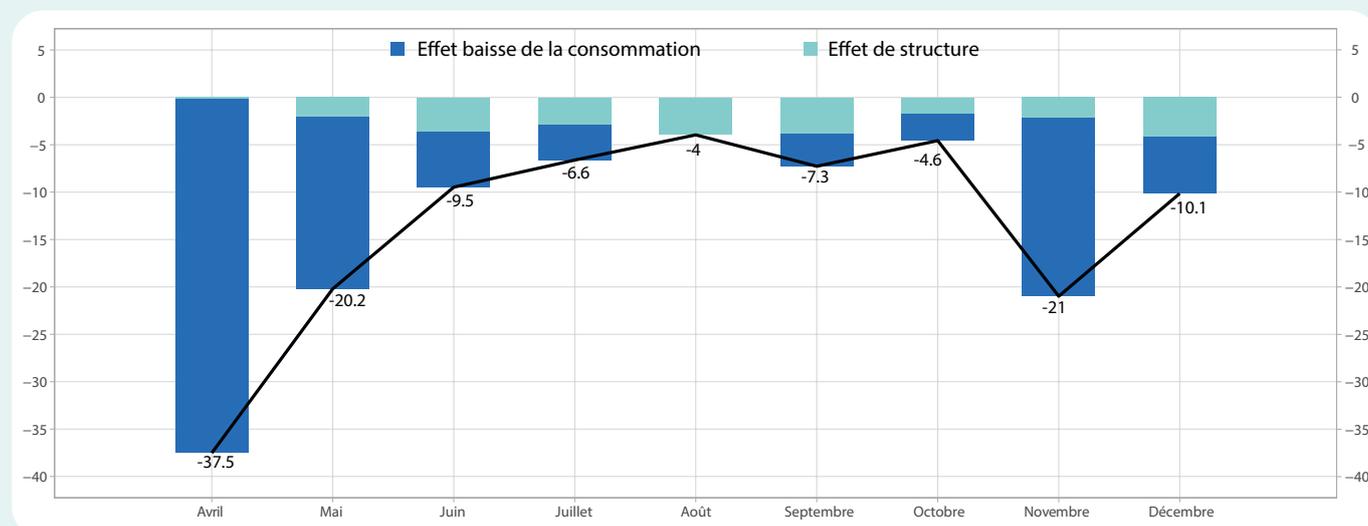
³ Le détail de la méthode de calcul du SDES peut se trouver dans le document « Méthodologie de calcul de l’empreinte carbone de la France », décembre 2020, Manuel Baude.

Après calcul, la baisse des émissions indirectes par rapport à un mois de référence en 2019, est décomposée en deux parties la chute de consommation par rapport à 2019 (évolution des émissions indirectes à structure de consommation inchangée) et l'effet de structure.

$$\%Emp_t = \%C_t + \frac{C_t}{C_{t_0}} \frac{\sum_i (pct_{it} - pct_{it_0}) carb_i}{\sum_i pct_{it_0} carb_i}$$

La baisse des émissions indirectes pendant les mois d'avril et mai apparaît plus forte que celle de la consommation des ménages. De fait, la chute de la consommation pendant le premier confinement (-31 % en avril) a provoqué une baisse mécanique des émissions indirectes mais s'est aussi accompagnée d'une modification de la structure de la consommation des ménages, visible à partir du mois de mai (-1,7 % en mai) : les dépenses de carburant ont ainsi fortement diminué, tout comme la consommation de services de transport, notamment aérien, alors que d'autres types de dépenses moins intensifs en carbone (alimentation) ont été beaucoup moins affectés. L'effet de structure semble néanmoins prendre une faible part dans la diminution des émissions indirectes en avril et en mai (► **figure 5**). En revanche, à partir de juin et jusqu'en octobre, l'effet de structure contribue beaucoup plus, voire quasi-intégralement, à la baisse des émissions indirectes : en août notamment, alors que la consommation est revenue à son niveau d'avant-crise, sa structure reste modifiée par rapport à 2019 et ce dans le sens de moindres émissions indirectes. ●

► 5. Décomposition de la baisse des émissions indirectes liées à la consommation des ménages en baisse de la consommation des ménages et changement de la structure de la consommation



Source : SDES, comptes nationaux, calculs Insee

Développements internationaux

En 2020, les économies de tous les pays ont été profondément affectées par la crise sanitaire. L'activité économique a plongé au premier semestre dans des proportions inédites, avant de connaître des rebonds d'ampleur variée au troisième trimestre, puis une évolution en ordre dispersé en fin d'année. En Europe, les mesures instaurées par les gouvernements ont permis, au plus fort de la crise, de limiter les conséquences néfastes sur l'emploi et de préserver une part importante du revenu des ménages et des entreprises. La recrudescence de l'épidémie ces derniers mois menace cependant cette reprise économique en 2021, comme en témoignent les comportements de consommation et de mobilité mis en lumière par les indicateurs à « haute fréquence ».

Dans tous les pays, la pandémie a profondément affecté l'activité économique en 2020

Au quatrième trimestre, la reprise de l'activité a été ralentie par la deuxième vague épidémique dans les économies occidentales (► **figure 1**). En Allemagne et en Espagne, le PIB a crû très légèrement (respectivement +0,1 % et +0,4 %). Le confinement national, mis en place dès fin octobre en France, et les confinements régionaux en Italie ont davantage affecté l'activité économique de ces deux pays, qui s'est à nouveau contractée en fin d'année (respectivement -1,3 % et -2,0 %).

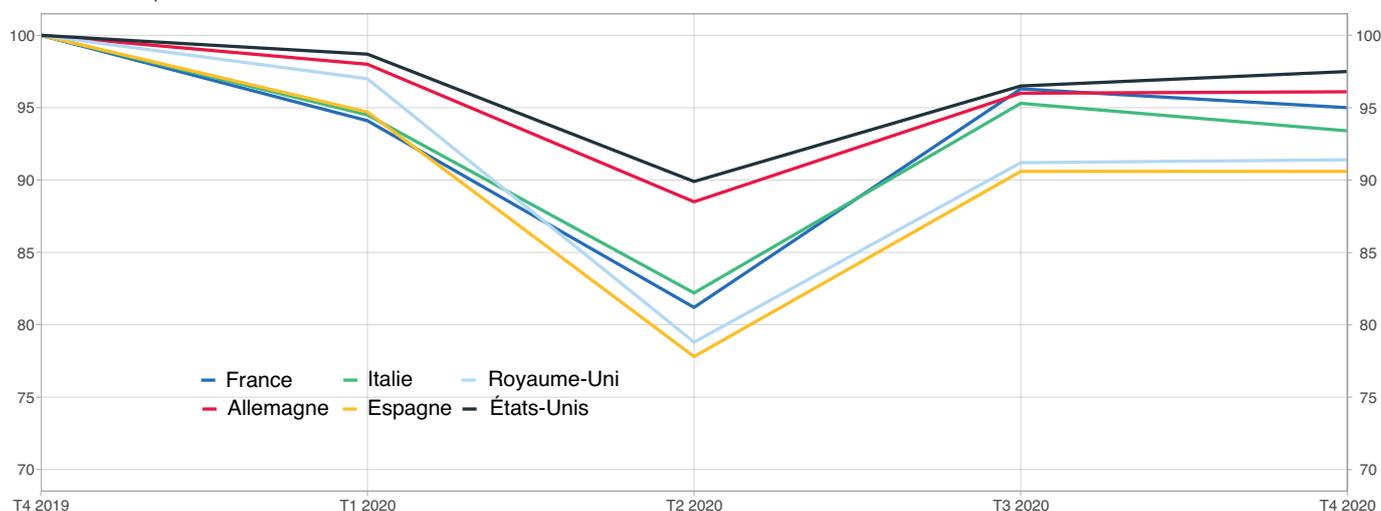
Outre-Rhin, l'activité a fortement ralenti après le rebond du troisième trimestre (+0,1 % après +8,5 %) et le PIB se maintient à 3,9 % sous son niveau d'il y a un an. D'après Destatis, la consommation privée a été particulièrement touchée, en partie sous l'effet du confinement mis en place à la mi-décembre, tandis que les exportations de biens et les investissements dans la construction ont soutenu l'économie. En moyenne sur l'année 2020, l'activité allemande a chuté de 5,3 % (après +0,6 % en 2019).

Comme en Allemagne, la croissance espagnole a fortement ralenti par rapport au troisième trimestre (+0,4 % après +16,4 %). L'activité a été soutenue par la consommation, que ce soit celle des ménages ou des administrations, mais a été ralentie par le commerce extérieur et l'investissement. Le niveau du PIB en Espagne demeure en deçà de son niveau d'avant-crise (-9,1 % en glissement annuel) et sur l'ensemble de l'année 2020, il est en recul de 11,0 %.

En Italie, l'activité s'est contractée de 2,0 % au dernier trimestre de 2020 après un important rebond à l'été (+15,9 %). Cette baisse provient à la fois du repli de la demande intérieure et du commerce extérieur. Le PIB se situe 6,6 % en deçà du quatrième trimestre de 2019 et sur l'année 2020, il s'est contracté de 8,9 %.

► 1. Au quatrième trimestre, la reprise de l'activité économique a marqué le pas dans les économies occidentales.

en base 100 au quatrième trimestre 2019



Note : pour le Royaume-Uni, le dernier point est un acquis de croissance au deuxième mois (la croissance de décembre et donc de l'ensemble du quatrième trimestre n'étant pas encore disponibles).

Source : Insee, Destatis, Istat, INE, ONS, BEA

Au Royaume-Uni, la première estimation de la croissance de fin d'année 2020 n'est pas encore disponible. Toutefois, l'indicateur de PIB mensuel publié par l'ONS a diminué de 2,6 % en novembre (après une hausse de +0,6 % en octobre), pénalisé par le confinement de novembre en Angleterre. Ainsi, à un mois de la fin de l'année, l'activité était à 8,3 % en deçà de son niveau d'avant-crise (quatrième trimestre 2019). Ce recul induit toutefois un acquis de croissance légèrement positif (+0,3 %) au quatrième trimestre 2020. Les soldes d'opinion obtenus par IHS Markit témoignaient d'un climat conjoncturel en amélioration en décembre, au moment du déconfinement progressif au Royaume-Uni (49,4 après 47,6 pour les services, 57,5 pour le secteur manufacturier). L'activité britannique a notamment bénéficié d'effets de stockage, fruits d'anticipations en vue du *Brexit*.

La reprise économique a également ralenti aux États-Unis (+1,0 % après +7,5 %). La perte d'activité du deuxième trimestre (-9,0 %) n'est ainsi que partiellement compensée (-2,5 % en glissement annuel au quatrième trimestre, -3,5 % sur l'ensemble de l'année 2020). L'investissement a fortement contribué à cette croissance, aussi bien du côté des ménages (+4,3 %, contribution de 0,8 point) que des entreprises (+3,3 %, contribution de 0,4 point). Principal moteur de la reprise au troisième trimestre, la consommation privée a également été freinée par l'intensification de l'épidémie au quatrième trimestre (+1,0 % après +8,9 %) et se situe

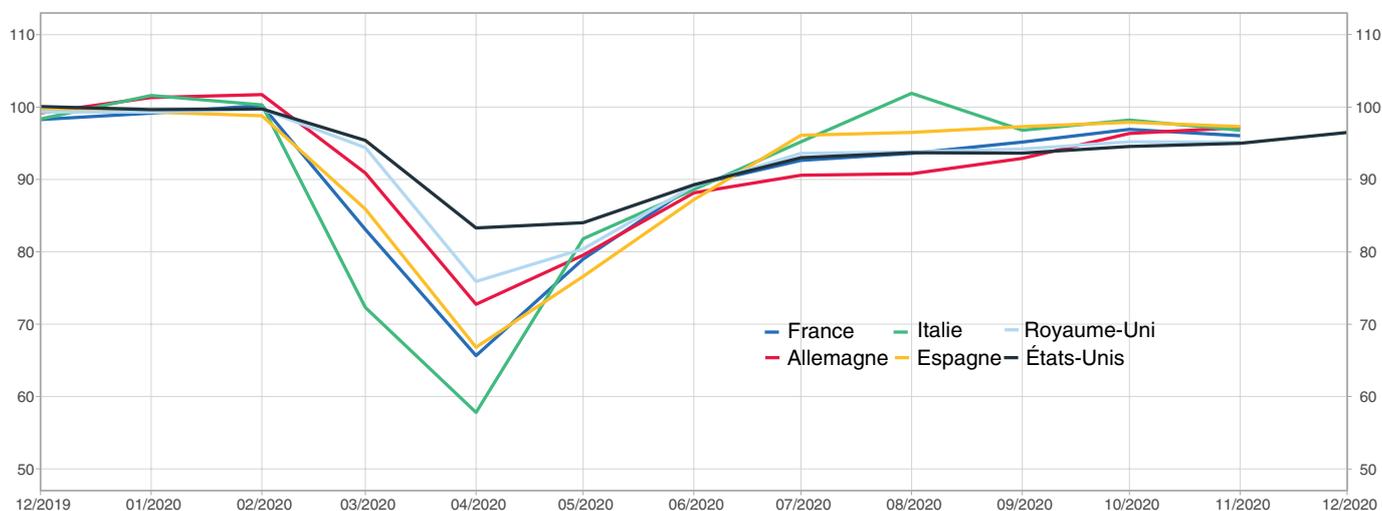
toujours en deçà de son niveau antérieur à la crise (-2,6 % en glissement annuel).

Lors de la première vague épidémique et au plus fort de la crise (en avril), la production industrielle a chuté, selon les pays, de 17 % (aux États-Unis) à 42 % (en Italie) sous son niveau d'avant-crise (► **figure 2**). Le choc a été particulièrement fort dans les pays où la production de certaines branches s'est quasi arrêtée (en France, en Italie et en Espagne¹). L'indice de production industrielle s'est toutefois redressé dès le mois de mai dans l'ensemble des principales économies occidentales et la reprise s'est poursuivie, plus ou moins rapidement selon les pays, jusqu'à la fin de l'été. En particulier, l'industrie allemande a redémarré plus lentement que celles des autres pays du fait des secteurs de l'automobile et des machines et équipements qui usuellement portent la production industrielle, mais sont restés plus affectés que les autres secteurs après le premier confinement. Dès le mois d'août, - à l'exception de l'Italie, où l'indice de production a dépassé son niveau d'avant la crise (+1,9 %) avant de diminuer à nouveau - la reprise de la production industrielle a ralenti dans les principales économies occidentales. En novembre, les indices de production industrielle totale de la France, de l'Italie, de l'Espagne et dans une moindre mesure, du Royaume-Uni s'éloignaient à nouveau légèrement de leur niveau d'avant-crise (respectivement -0,9 %, -1,4 %, -0,6 % et -0,1 %, reculs sans commune mesure avec ceux du printemps), tandis que ces indices poursuivaient leur lente progression

¹ Voir l'éclairage sur les effets de la crise sanitaire sur les régions européennes du *Point de conjoncture* du 8 septembre 2020.

► 2. La production industrielle des principales économies occidentales a poursuivi sa lente reprise tout en restant inférieure à son niveau d'avant-crise en fin d'année 2020

en base 100 au quatrième trimestre 2019



Note : l'indice étudié comprend l'industrie extractive, l'industrie manufacturière et la fourniture d'électricité, de gaz, de vapeur et de climatisation.

Source : Eurostat, BEA

en Allemagne et aux États-Unis (respectivement +0,8 % et +0,4 %). Ainsi en novembre 2020, la production industrielle s'établissait à environ 3 % sous son niveau d'avant-crise dans la zone euro et à environ 5 % au Royaume-Uni et aux États-Unis. En décembre, le niveau de l'indice de production états-unien n'était toutefois plus qu'à 3,5 % sous son niveau de la fin d'année 2019.

Ralentie, la Chine a malgré tout poursuivi son développement économique en 2020

Malgré l'apparition de la pandémie sur son territoire, la Chine constitue une exception parmi les pays du G20 puisque son activité économique s'est accrue en 2020 (+1,9 % pour le PIB annuel). En effet, au choc du premier trimestre (-10,1 % en variation trimestrielle) a succédé un vif rebond (+12,0 % au deuxième trimestre) qui s'est poursuivi au second semestre (respectivement +1,7 % puis +3,8 % pour les deux derniers trimestres). Au quatrième trimestre, l'activité économique a ainsi progressé de 6,2 % en glissement annuel par rapport au quatrième trimestre 2019.

Ce rebond économique a davantage concerné la production que la consommation intérieure. À l'inverse des économies occidentales, la production industrielle a très vite effacé les marques de la crise sanitaire, retrouvant dès avril un glissement annuel positif (► **figure 3**) et progressant sur l'ensemble de l'année de 2,8 % par rapport à 2019. La reprise de la production a en particulier bénéficié des

fortes exportations en matière d'équipements médicaux et électroniques vers les pays occidentaux (+18 % en décembre en glissement annuel), comme en témoigne un excédent commercial record en 2020 malgré la poursuite de la guerre commerciale avec les États-Unis.

La consommation des ménages a connu en revanche une reprise plus poussive, à l'image des ventes au détail, dont le glissement annuel n'est redevenu positif qu'en août (► **figure 3**) et qui apparaissent globalement en baisse de 3,9 % sur l'ensemble de l'année.

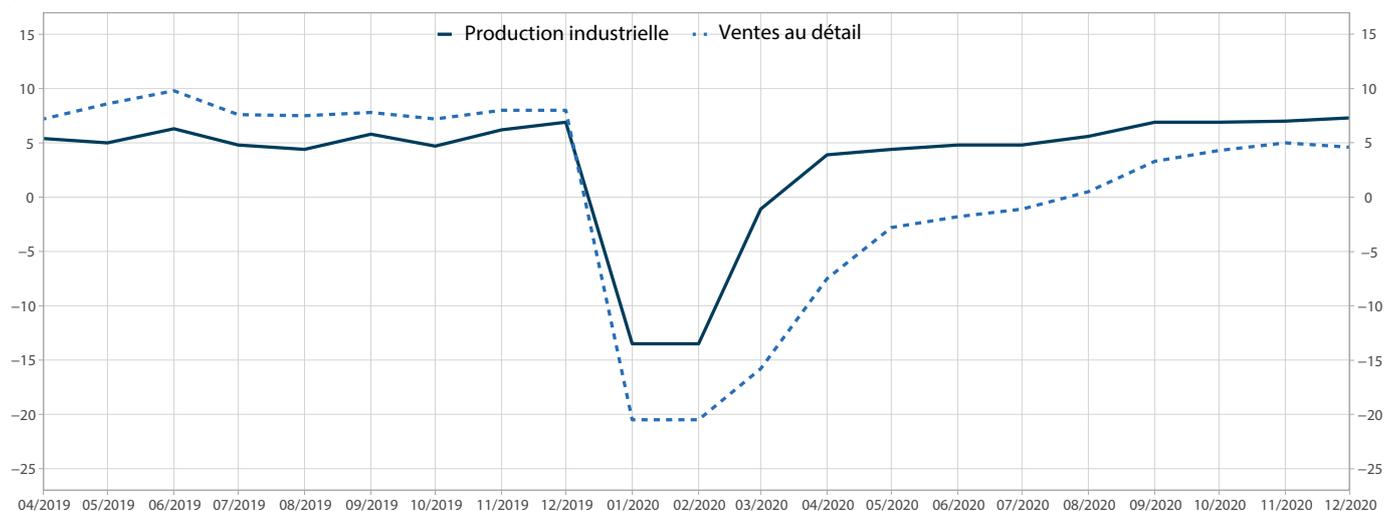
L'année 2020 s'achève avec un marché de l'emploi dégradé

En affectant le fonctionnement de plusieurs secteurs économiques, la crise épidémique a exercé de fortes pressions sur le marché du travail des différentes économies. Les estimations disponibles, portant selon les pays jusqu'à septembre, novembre ou décembre, font état de pertes d'emplois importantes, bien que limitées selon les pays par les dispositifs de soutien mis en place.

En France, l'emploi salarié se trouvait fin septembre de près de 300 000 emplois en deçà de son niveau de fin 2019, avec un taux de chômage atteignant au troisième trimestre 9,0 % de la population active. Le dispositif d'activité partielle a permis aux entreprises de pratiquer une importante rétention de main-d'œuvre, conduisant à une baisse de l'emploi nettement plus faible que celle de l'activité (*Note de conjoncture* du 15 décembre 2020).

► 3. En Chine, la crise épidémique a davantage affecté les ventes au détail que la production industrielle en 2020

glissements annuels



Lecture : en mars 2020, la production industrielle (respectivement le niveau des ventes au détail) était inférieure de 1,1 % (respectivement 15,8 %) à son niveau de mars 2019.

Note : le NBSC ayant publié un indice de production industrielle et une croissance des ventes au détail communs pour les mois de janvier et février à -13,5 % et -20,5 % respectivement en glissement annuel, il a été fait ici l'hypothèse d'une chute par rapport à 2019 de ces valeurs aussi bien en janvier qu'en février.

Source : NBSC

En Allemagne, le nombre d'emplois perdus estimé par *Destatis* entre mars et décembre s'est élevé à 743 000. Depuis mai, le nombre de personnes en emploi plafonne : il restait en décembre inférieur de 1,6 % à son niveau d'avant la crise. Le recours massif au chômage partiel a toutefois permis de freiner le nombre de licenciements : d'après l'Agence fédérale du travail, le nombre de personnes en chômage partiel s'est élevé à 17,9 % des salariés soumis aux cotisations sociales au plus fort de la crise (au mois d'avril), puis il a diminué progressivement sur le reste de l'année pour s'établir en octobre au niveau encore élevé de 6,7 %. Au quatrième trimestre, le taux de chômage a cependant atteint 4,6 %, son plus haut niveau depuis 2015.

L'économie italienne a perdu 541 000 emplois entre février et juin, avant de se redresser légèrement jusqu'en novembre (+241 000 depuis juin). Malgré cette hausse, l'emploi demeure inférieur à son niveau d'avant-crise (-390 000 par rapport à novembre 2019). En Espagne, après une destruction de plus d'un million d'emplois au deuxième trimestre, le marché de l'emploi a récupéré une partie de ses pertes (+569 000 au troisième trimestre). La reprise fut plus ténue au quatrième trimestre (+168 000). Le niveau d'emploi reste ainsi inférieur à celui d'avant-crise (-220 000 au quatrième trimestre 2020 par rapport au dernier trimestre de 2019).

Le nombre d'emplois britanniques perdus entre mars et novembre est estimé à 819 000 par l'ONS et le taux d'emploi a perdu 1,3 point entre la fin 2019 et le mois de novembre. Comme dans les pays précédemment cités, le dispositif de chômage partiel, prolongé jusqu'en mars 2021 avant la deuxième vague épidémique, a permis d'empêcher l'explosion du chômage. Le taux de chômage a atteint 5,1 % en novembre, soit 1,2 point de plus qu'un an plus tôt. Sur la période septembre-novembre, le nombre d'heures travaillées reste éloigné de son niveau d'avant-crise (-6,8 % par rapport au quatrième trimestre 2019).

Aux États-Unis, l'emploi a varié en 2020 dans des proportions inédites : les mois de mars et avril ont été marqués par la perte de 22 millions d'emplois,

dont la moitié a été retrouvée entre mai et novembre (+12,4 millions). Cette tendance s'est cependant inversée en décembre (-140 000 emplois), notamment en raison du regain d'épidémie affectant le secteur des loisirs et hébergements (-498 000 emplois). La crise a contribué à augmenter le nombre de chômeurs de longue durée (4,0 millions en décembre) ainsi que le nombre de personnes définitivement licenciées (3,4 millions), faisant de l'emploi l'une des priorités du plan de relance du nouveau président, avec un renforcement de l'assurance chômage ainsi que du régime de chômage partiel, quasiment inutilisé.

En 2020, les mesures de soutien budgétaire ont fortement limité la baisse du revenu des ménages et des entreprises

Par son impact sur l'activité, la crise sanitaire a fortement réduit le revenu global des agents économiques nationaux : cumulées sur les trois premiers trimestres de 2020, les pertes de revenu disponible des ménages, entreprises et administrations publiques (en écart au niveau moyen de 2019) se sont établies à 5,0 % en Allemagne, 5,7 % en France et jusqu'à 9,2 % en Espagne. Hormis en Espagne, ces pertes ne se sont pas réparties de façon uniforme entre les ménages², les entreprises et les administrations publiques. La majorité de la perte est portée par les administrations publiques, du fait des nombreuses mesures budgétaires de soutien prises par les gouvernements afin d'éviter un nombre trop important de destructions d'emplois et de faillites. Ces mesures ont principalement consisté à mettre en place des dispositifs d'activité partielle ou des subventions versées aux entreprises dont l'activité était bridée. Par effet de vases communicants, les entreprises et les ménages ont donc connu une baisse de revenu plus modérée, voire pour les ménages un surcroît de revenu disponible par rapport à 2019 (en Allemagne ou au Royaume-Uni).

De même aux États-Unis, l'ampleur du soutien budgétaire, en particulier les aides aux ménages et l'assurance chômage, ont permis une augmentation du revenu disponible brut des ménages de +7,2 % en 2020³.

² Dans cette analyse, les ménages incluent également les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) sauf pour la France où cette distinction est effectuée par les comptes nationaux trimestriels.

³ En raison d'une construction différente des comptes américains et européens, cette étude se consacre exclusivement aux pays européens.

Néanmoins, au sein des pays européens, les situations sont hétérogènes (► **figure 4**). En Italie et en Espagne, les pertes des revenus des agents économiques se situaient autour de 9 % sur les trois premiers trimestres de 2020⁴, en lien notamment avec la plus forte baisse d'activité que ces pays ont connue au deuxième trimestre (sévérité des mesures de restrictions et plus forte dépendance au tourisme). La répartition de ces pertes apparaît relativement uniforme en Espagne, tandis qu'en Italie, les administrations publiques ont porté une large part de la perte globale et les entreprises ont été davantage préservées que les ménages. En France, en Allemagne et au Royaume-Uni, si les administrations portent comme en Italie une grande majorité des pertes globales de revenus, les ménages y ont été particulièrement préservés.

Les mesures sanitaires s'intensifient en janvier, l'activité serait davantage affectée en Europe qu'aux États-Unis

Dans la plupart des principaux pays occidentaux, la situation sanitaire s'est dégradée en décembre, entraînant un durcissement des mesures sanitaires, comme le reflète l'indice de restrictions d'Oxford, qui synthétise le degré de sévérité des mesures mises en place dans les différents pays (► **figure 5**). En Allemagne, un confinement a été décrété à la mi-décembre, puis renforcé le 5 janvier avec de nouvelles restrictions de déplacement, plaçant ainsi l'indice de restrictions

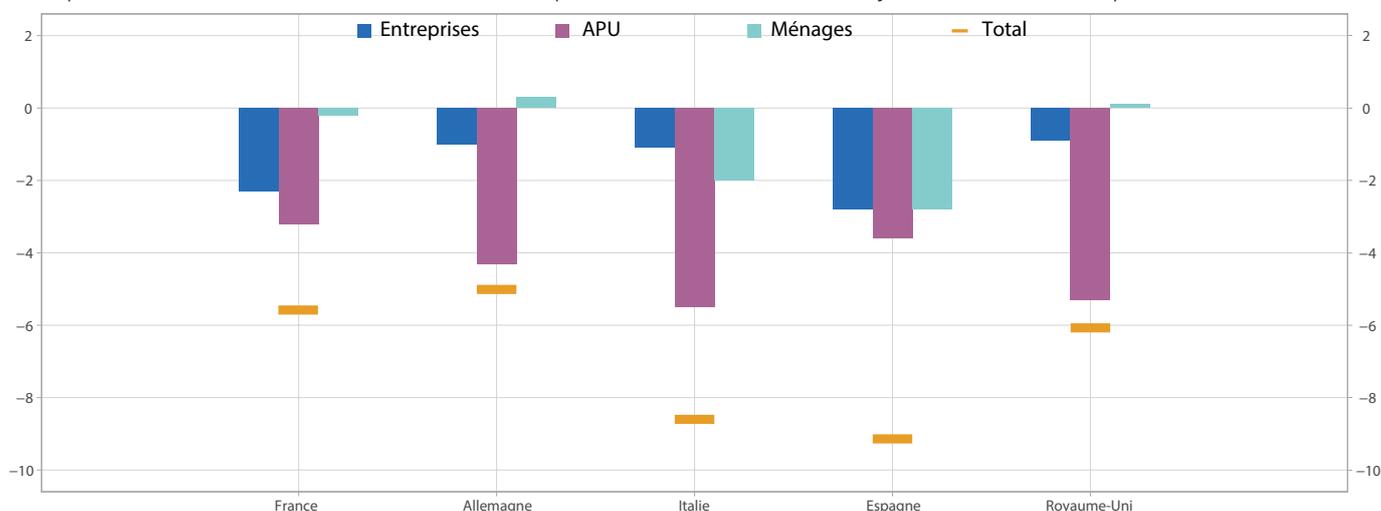
d'Oxford à un niveau supérieur à celui du premier confinement. D'importantes mesures de restrictions sont également en vigueur outre-Manche : les quatre nations britanniques sont confinées depuis le 4 janvier, après une hausse brutale du nombre de nouveaux cas quotidiens fin décembre liée à l'apparition d'un variant du virus (plus de 50 000 cas journaliers entre le 29 décembre et le 10 janvier), et ce malgré un début de campagne de vaccination plus rapide qu'ailleurs en Europe. Comme en Allemagne, le secteur de l'hébergement-restauration est à l'arrêt et les écoles et commerces « non-essentiels » sont fermés.

En France, malgré le couvre-feu avancé à 18h depuis le 16 janvier sur l'ensemble du territoire, l'indice de restrictions d'Oxford témoigne de mesures d'endiguement à ce stade moins strictes qu'ailleurs en Europe. En Espagne, les restrictions sont décidées à un échelon local : les activités culturelles et la mobilité sont limitées, mais toutefois moins qu'en France, et les restaurants restent ouverts sous conditions dans certaines régions. En Italie, où les restrictions varient aussi selon les régions, la situation tend à s'améliorer : alors que durant la deuxième moitié de janvier la majorité des régions étaient classées en orange, voire en rouge pour quatre d'entre elles, signifiant la fermeture des restaurants et des commerces « non-essentiels », seules quatre régions sont désormais classées en orange.

⁴ Les comptes d'agents ne sont pas encore disponibles pour le dernier trimestre 2020.

► 4. Les APU ont davantage encaissé le choc que les autres secteurs institutionnels, hormis en Espagne

écarts par secteur institutionnel entre le RDB cumulé des trois premiers trimestres de 2020 et la moyenne du RDB en 2019, en points de RDB 2019



Note : hormis pour la France, les ménages incluent également les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM).

Source : Insee, Destatis, Istat, INE, ONS

Enfin, aux États-Unis, l'épidémie, particulièrement virulente en Californie et au Texas, a atteint des niveaux record en janvier avec plus de 200 000 cas quotidiens, avant de décliner légèrement à la fin du mois. Aux mesures locales, comme le confinement en Californie ou le couvre-feu en Ohio, devraient désormais s'ajouter une réponse fédérale menée par l'administration du nouveau président, ainsi que le déploiement d'une campagne de vaccination massive de la population.

En ligne avec l'intensification des mesures sanitaires, l'activité économique semble se dégrader en Europe hormis en Italie : les indices PMI de janvier diminuent légèrement en France et en Allemagne, et plus brutalement en Espagne et au Royaume-Uni, mais dans des proportions plus faibles que lors de la première vague épidémique. La branche des services reste particulièrement touchée : en janvier, l'indice PMI flash du Royaume-Uni perd pratiquement de 10 points et se place nettement sous son seuil d'expansion (39,5 après 49,4) et celui de l'Espagne se contracte de 6,3 points à 41,7. Ceux de la France et de l'Allemagne diminuent également sous leur seuil d'expansion (respectivement -1,8 points à 47,3 et -0,3 point à 46,7). En Italie, au contraire, le PMI des services augmente de 5 points à 44,7 après avoir été durant deux mois en-dessous des 40 points. Dans la branche manufacturière, les indices PMI des principaux pays européens se maintiennent toutefois au-dessus de leur seuil d'expansion en janvier (respectivement 57,1, 51,6, 54,1 et 55,1 en Allemagne, en France, au Royaume-Uni et en Italie), à l'exception de l'Espagne dont l'indice diminue à 49,3. De l'autre côté de l'Atlantique, la reprise de l'activité économique

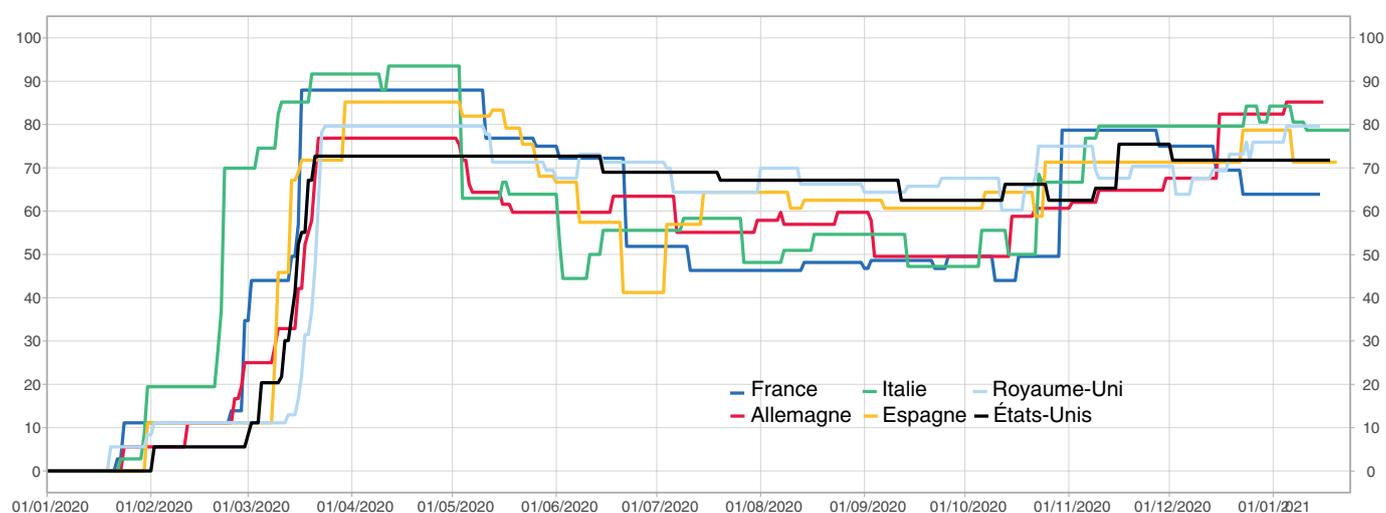
se poursuit aux États-Unis en janvier : dans la branche manufacturière, l'indice PMI atteint 59,2 (après 57,1 en décembre), soit son plus haut niveau historique ; et dans les services, il s'établit à 58,3 (après 54,8).

Les indicateurs à « haute fréquence » reflètent les effets du durcissement des mesures de restrictions début 2021 dans les différents pays

La dégradation du contexte sanitaire affecte à nouveau les comportements de consommation en Europe. Dans tous les pays suivis, l'indicateur de *Google Maps Mobility* révèle, de manière prévisible, un pic de fréquentation des commerces de détail avant Noël, puis une nette chute les jours suivants (► **figure 6**). Au-delà de cet effet saisonnier que l'on ne peut corriger avec les données fournies par *Google*, on observe une chute des déplacements vers les commerces de détail, notamment en Allemagne et au Royaume-Uni. Dans ces deux pays confinés, la fréquentation des commerces serait, au mois de janvier selon cet indicateur, inférieure de plus de moitié à son niveau d'avant-crise. En France, en Italie et en Espagne, les écarts de fréquentation des commerces de détail par rapport à l'avant-crise apparaissent plus faibles. Les États-Unis semblent être le pays où les comportements de consommation de biens seraient les moins affectés par la recrudescence de l'épidémie.

Par ailleurs, le nombre de requêtes du mot « restaurant » sur *Google* illustre la faiblesse de la demande dans la restauration (► **figure 7**) : depuis décembre, la situation de ce secteur apparaît nettement dégradée au Royaume-Uni, en Allemagne et en France, puisque seule la vente à

► 5. L'indice de restrictions d'Oxford témoigne d'un contexte sanitaire dégradé depuis fin décembre



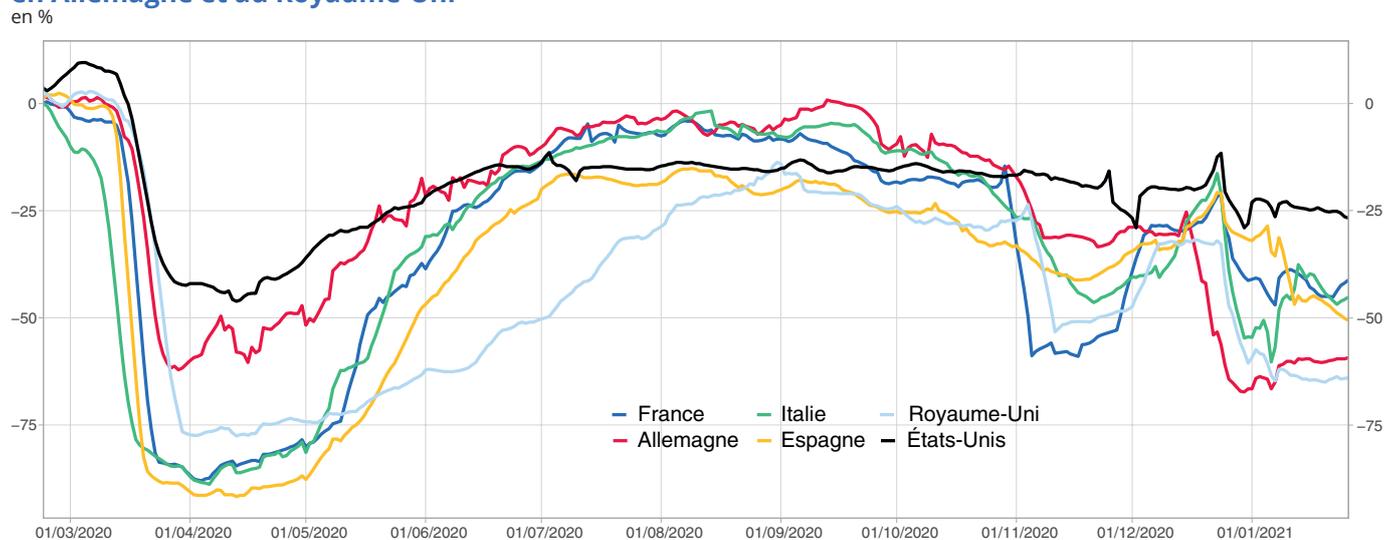
Note : cet indice recense et synthétise en un indicateur unique l'ensemble des mesures d'endiguement sanitaire, telles que les restrictions de déplacement des personnes et les fermetures des commerces, des administrations et des établissements scolaires. Dernier point entre le 15 janvier et le 24 janvier selon les pays.

Source : Hale, T., Webster, S., Petherick, A., Phillips, T., et Kira, B. (2020). *Oxford COVID-19 Government Response Tracker*, Blavatnik School of Government

emporter est proposée. En Espagne, après avoir connu une embellie autour des fêtes en raison de l'ouverture des restaurants dans certaines régions, les recherches associées à la restauration ont replongé en janvier. Enfin, aux États-Unis, les recherches en matière de restauration n'ont pas diminué en janvier, restant proches de leur niveau d'avant-crise.

De façon générale, la mobilité est à nouveau vivement affectée par la crise sanitaire. L'indicateur fourni par *Google Maps Mobility* sur la fréquentation des transports publics rend compte d'une reprise partielle de la mobilité après les fêtes (► **figure 8**). L'utilisation des transports semble légèrement moins affectée en France, en Espagne et aux États-Unis que dans les autres pays suivis : elle

► 6. La dégradation du contexte sanitaire affecte les comportements de consommation, notamment en Allemagne et au Royaume-Uni

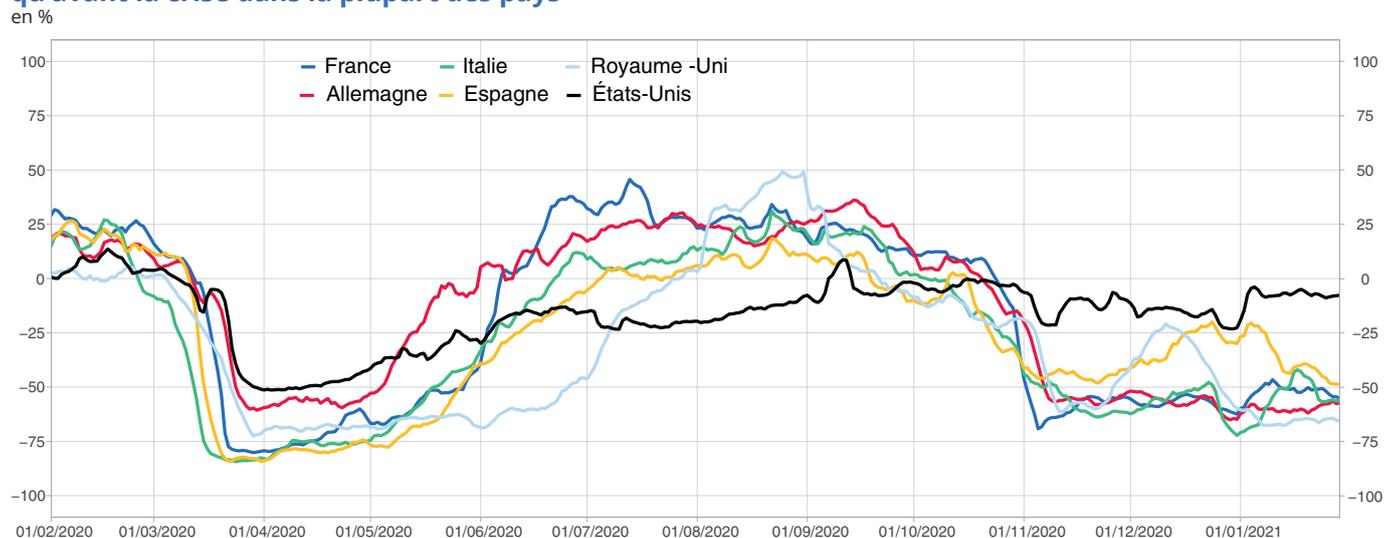


Lecture : la fréquentation des commerces de détail hors alimentaire et des lieux récréatifs en Allemagne était inférieure le 11 janvier de 60 % en moyenne mobile sur 7 jours par rapport à la valeur médiane calculée par *Google* entre le 3 janvier et le 6 février 2020.

Note : la date du dernier point est le 26 janvier 2021.

Source : *Google Maps Mobility*

► 7. Début janvier, les recherches associées au mot « restaurant » étaient deux fois moins fréquentes qu'avant la crise dans la plupart des pays



Lecture : le 15 janvier, la moyenne mobile sur 7 jours du nombre de recherches du mot « restaurant » sur *Google* en France était inférieure de moitié par rapport à la moyenne des moyennes mobiles sur 7 jours des 15 janvier entre 2016 et 2019.

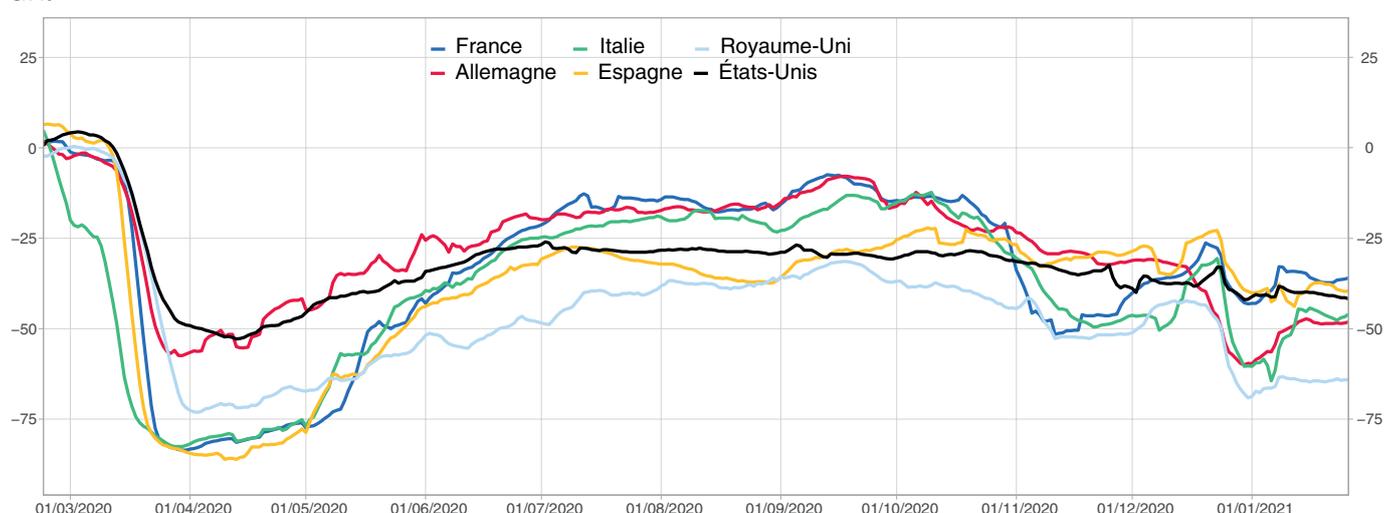
Note : la date du dernier point est le 29 janvier 2021.

Source : *Google Trends*

s'est à peine relevée au Royaume-Uni après les fêtes et reste réduite environ de moitié par rapport à son niveau d'avant-crise en Allemagne et en Italie. Les déplacements vers les lieux de travail illustrent également une situation dégradée au Royaume-Uni, compte tenu du confinement mis en place le 4 janvier (► **figure 9**) : après les congés

de Noël, la fréquentation des lieux de travail a surtout repris en France, en Italie et aux États-Unis, où elle a rejoint des niveaux similaires à ceux de décembre. En janvier, la reprise de la mobilité associée au travail est davantage affectée par le contexte sanitaire en Espagne et en Allemagne. ●

► 8. L'utilisation des transports publics a chuté après Noël, mais ne reprend que timidement en janvier

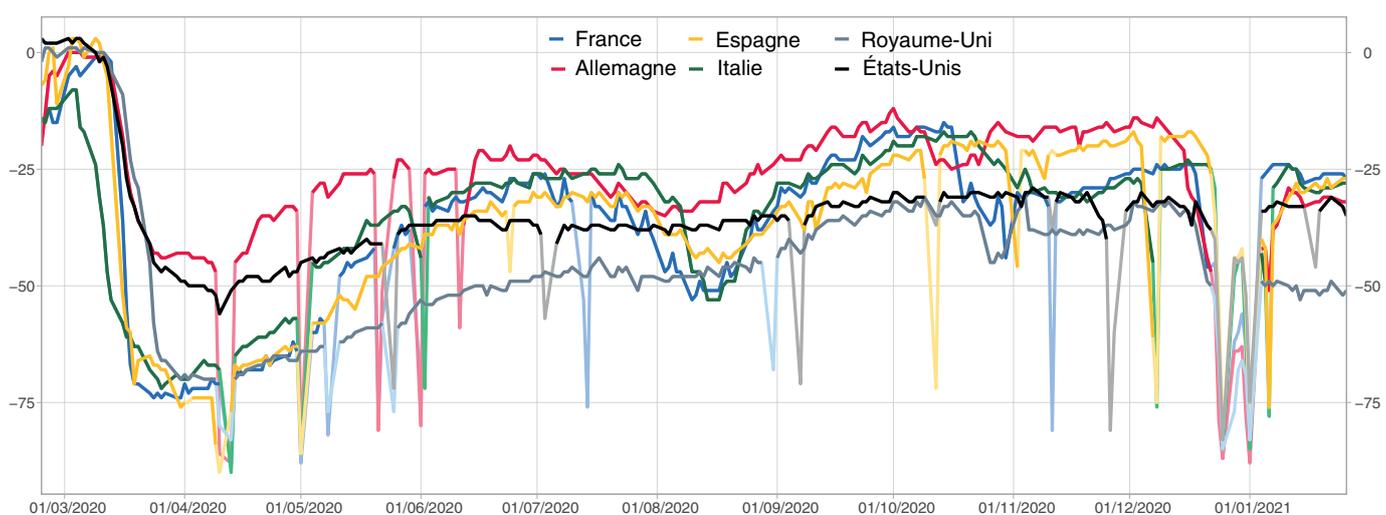


Lecture : l'utilisation des transports publics en Allemagne et en Italie était inférieure le 11 janvier de 60 % en moyenne mobile sur 7 jours par rapport à la valeur médiane calculée par Google entre le 3 janvier et le 6 février 2020.

Note : la date du dernier point est le 26 janvier 2021.

Source : Google Maps Mobility

► 9. Après Noël, les déplacements vers les lieux de travail n'ont repris que partiellement en janvier



Lecture : la fréquentation des lieux de travail au Royaume-Uni était inférieure le 13 novembre de 50 % par rapport à la valeur médiane calculée par Google entre le 3 janvier et le 6 février 2020.

Note : contrairement aux autres graphiques des indicateurs à « haute fréquence », la méthodologie de cet indicateur ne repose pas sur une moyenne mobile (afin d'observer les effets des mesures au jour près) mais les jours fériés, problématiques pour l'analyse de la fréquentation des lieux de travail, sont indiqués en transparence. La date du dernier point est le 26 janvier 2021.

Source : Google Maps Mobility

La singularité de la crise sanitaire a modifié, sans doute ponctuellement, la relation entre activité et investissement

En 2020, la crise sanitaire et économique a provoqué une baisse de l'investissement dans tous les pays européens et aux États-Unis. Cette baisse a débuté au premier trimestre, en particulier dans les pays les plus touchés par l'épidémie (-10,5 % en France, -7,6 % en Italie) et s'est poursuivie au deuxième : par rapport au quatrième trimestre de 2019, l'investissement a chuté de 23,4 % en France, 7,0 % en Allemagne, 24,5 % en Espagne, 23,2 % en Italie, 23,5 % au Royaume-Uni et 8,9 % aux États-Unis. Il a ensuite rebondi au troisième trimestre mais demeure en dessous de son niveau antérieur à la crise, à l'exception de l'Italie.

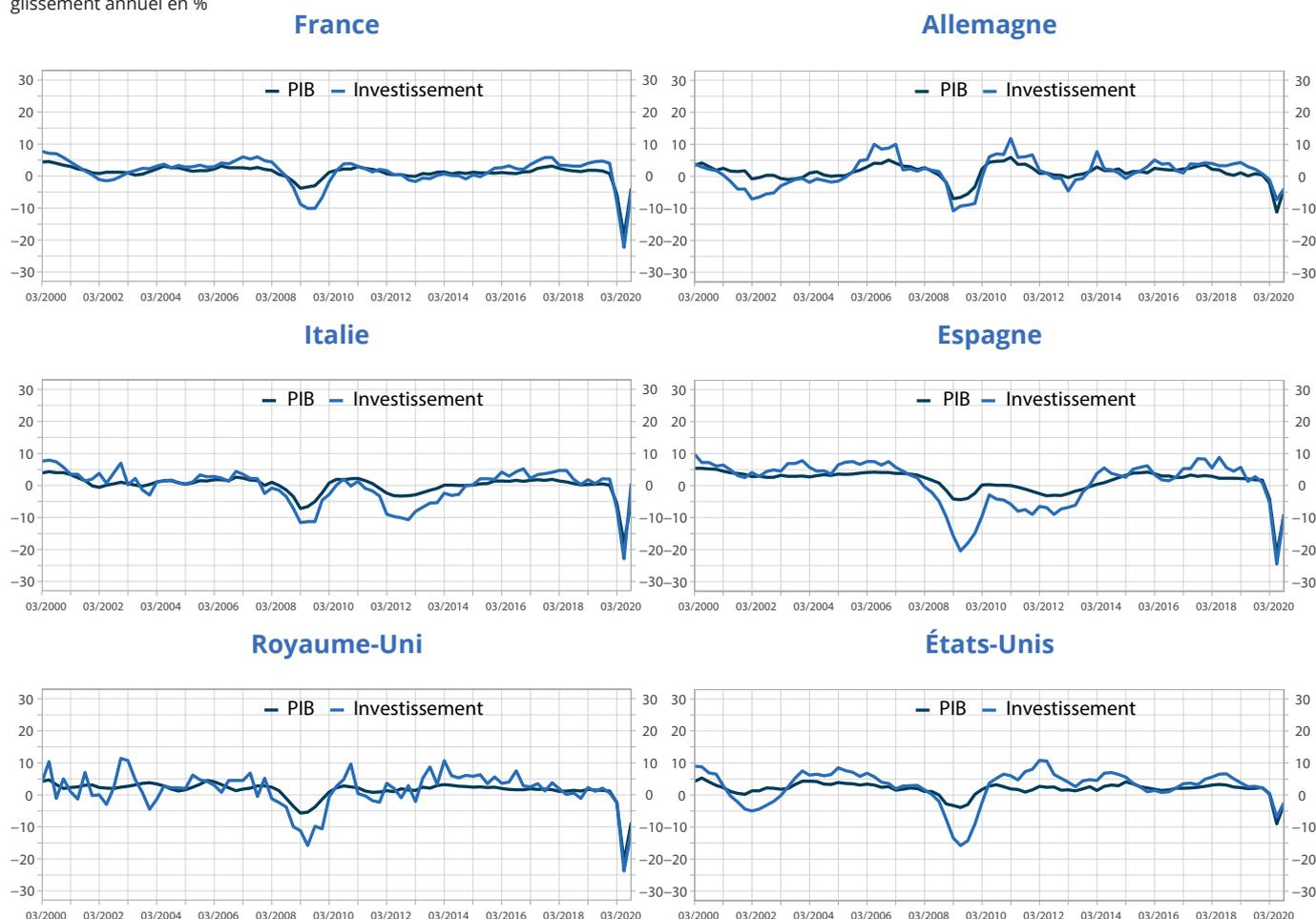
L'effet accélérateur désigne la relation, observée dès le début du XX^e siècle, qui lie la variation de l'activité économique et celle de l'investissement. De fait, ces deux grandeurs évoluent généralement dans le même sens, mais les variations de l'investissement sont d'ordinaire d'une ampleur plus importante que celle du PIB. Par exemple, entre 2000 et 2019 dans les économies occidentales, on observe effectivement une plus grande amplitude des variations de l'investissement par rapport à celles du PIB (► **figure 10**), aussi bien en période d'accélération ou de ralentissement du PIB que pendant la crise de 2008.

Cependant, la crise du coronavirus a remis en cause, sans doute ponctuellement, ce fait empirique : en effet, en 2020, dans les principales économies occidentales, les variations de l'investissement ont été d'une ampleur comparable à celles de l'activité en glissement annuel. Cette différence de comportement de l'investissement peut

.../...

► 10. Avant l'année 2020, les variations de l'investissement avaient une plus grande amplitude que celles du PIB

glissement annuel en %



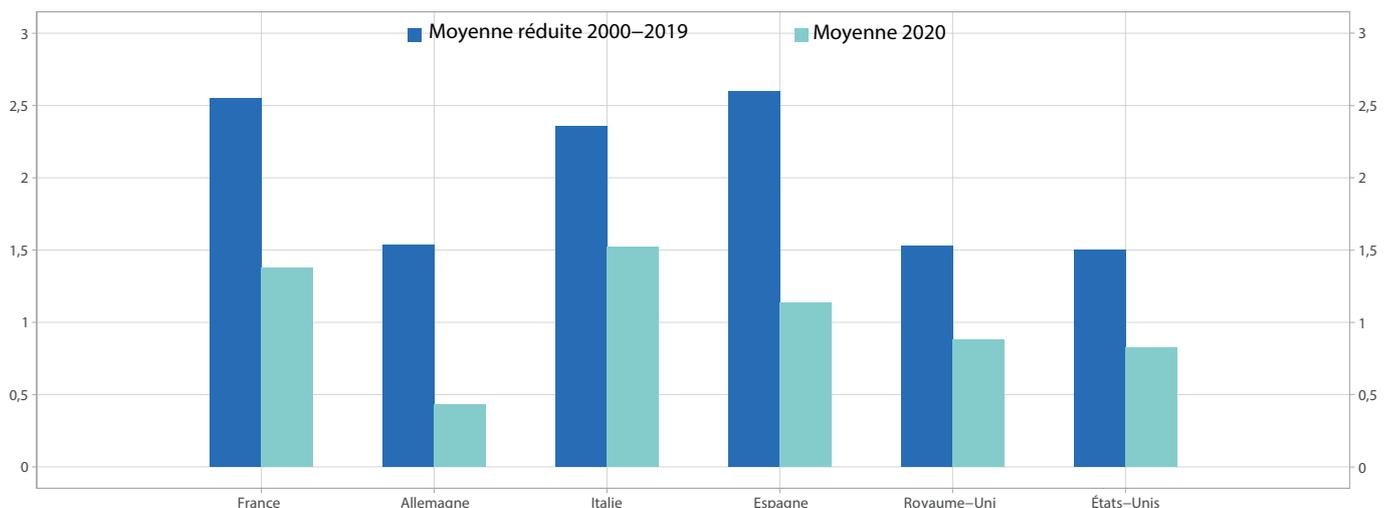
Source : Insee, Destatis, Istat, INE, ONS, BEA port

être quantifiée en considérant le coefficient d'élasticité de l'investissement par rapport à l'activité : il s'agit du ratio de la variation trimestrielle de l'investissement et de celle du PIB (► **figure 11**). La moyenne de cette élasticité sur la période 2000-2019¹ est alors comparée à sa moyenne sur les trois premiers trimestres de 2020, les données pour le quatrième trimestre n'étant pas encore toutes disponibles. Conformément aux observations effectuées sur les figures précédentes, l'élasticité de l'investissement par rapport à l'activité apparaît s'être réduite dans tous les pays considérés lors de la crise sanitaire : elle a été quasiment divisée par 2 en France, au Royaume-Uni et aux États-Unis, par plus de 2 en Espagne et presque par 4 en Allemagne. Même en Italie où ce rapport demeure élevé, il a fortement diminué par rapport à la période précédente.

Cette faible ampleur de la baisse de l'investissement, par rapport à celle qui aurait pu découler de telles variations du PIB, ne semble pas pouvoir s'expliquer par l'éventuelle plus grande inertie d'une de ses composantes. Par exemple, en France, la chute d'investissement au second trimestre (-14,4 %) a concerné aussi bien les ménages (-17,6 %, contribution de -3,7 points), les entreprises (-13,0 %, contribution de -8,1 points) et les administrations publiques (-13,0 %, contribution de -2,0 points). De même, aux États-Unis, le recul de l'investissement au deuxième trimestre (-7,1 %) provient tout à la fois de la chute de l'investissement des ménages (contribution de -4,0 points) et de celle de l'investissement des entreprises (contribution de -3,0 points), tandis que l'inertie de l'investissement public ne suffit pas à expliquer cette proximité avec la perte d'activité (contribution de -0,03 point). Ce brouillage de la relation entre activité et investissement, propre à la crise sanitaire actuelle, complique l'exercice de prévision classique qui se fonde habituellement sur la théorie économique et sur des régularités empiriques estimées sur longue période. ●

¹ Sur 2000-2019, on considère la moyenne de l'élasticité dont on a retiré les 10 % de valeurs extrêmes pour éviter les cas où une très faible variation du PIB conduit à un ratio extrêmement grand qui n'aurait pas de sens économique.

► 11. En 2020, l'élasticité de l'investissement par rapport à l'activité s'est réduite



Note : pour construire la moyenne réduite, on considère pour chaque trimestre entre 2000 et 2019 le ratio « variation trimestrielle de l'investissement / variation trimestrielle du PIB » et on exclut les huit trimestres (10 %) correspondant aux quatre valeurs minimales et aux quatre valeurs maximales de cet ensemble. On prend ensuite la moyenne du ratio des trimestres restants. Pour 2020, la moyenne porte sur les trois premiers trimestres, les données pour le quatrième trimestre n'étant pas encore toutes disponibles.

Source : Insee, Destatis, Istat, INE, ONS, BEA